

le monde des

artisans

mars/avril 2021 • 1,50 €
Bimestriel #141

Retrouvez dans ce numéro toute l'information de votre CMA

// LOIRE-ATLANTIQUE

PAYS DE LA LOIRE



Votre nouvelle plateforme  de services
www.artisanatpaysdelaloire.fr

DEVELOPPEZ VOS VENTES SUR INTERNET



LA BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST VOUS ACCOMPAGNE SUR LA CRÉATION ET LA PROMOTION DE VOTRE SITE INTERNET

Solution Direct & Proche* : Créer son site et se faire connaître

> Vous avez besoin de créer ou de faire connaître votre site internet ?

> Vous avez besoin de permettre à vos clients de commander en ligne et de récupérer leurs articles en magasin ?

Direct et Proche est une solution « clé en main » pour créer son site internet e-commerce ou vitrine et augmenter sa visibilité avec des campagnes de pub sur Google, Facebook, Youtube.

Scannez le QR code pour en savoir plus :



direct & proche

GRAND OUEST
BANQUE POPULAIRE



la réussite est en vous

* Direct et Proche est une solution de la société REGICOM WEBFORMANCE (SAS au capital de 5 000 000 euros, dont le siège social se situe 36/40 rue Raspail, 92300 Levallois-Perret, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro – 525 312 294) proposée par la Banque Populaire. Banque Populaire Grand Ouest, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit dont le siège social est situé 15 boulevard de la Boutière - CS 26858 - 35768 Saint-Grégoire cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 857 500 227. Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 004 504. Banque Populaire Grand Ouest exploite la marque Crédit Maritime. Crédit photo : iStock.

POUR SOUTENIR ET PARTICIPER À LA RELANCE ÉCONOMIQUE DE NOTRE TERRITOIRE, GROUPAMA CRÉE « ENSEMBLE & SOLIDAIRES »



Groupama Loire Bretagne propose à l'ensemble de ses sociétaires, des bons d'achat valables dans les commerces référencés sur notre plateforme "Ensemble & Solidaires"*. L'inscription est gratuite pour nos sociétaires artisans commerçants.

Pour en savoir plus : www.groupama.fr/regions/loire-bretagne/ensemble-et-solidaires
ou prenez rendez-vous avec un.e Chargé.e de clientèle

02 99
30 90 80
Coût d'un appel local
ou gratuit selon
votre abonnement

*"Ensemble et Solidaires" est un service proposé aux sociétaires de Groupama Loire Bretagne dont la gestion et la production sont confiées à la société ADLPartner, au capital 6 478 836 euros, siège social : 3 avenue de Chartres - 60500 Chantilly, immatriculée au RCS de Compiègne sous le numéro 393 376 801
Groupama Loire Bretagne Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Bretagne-Pays de la Loire - 23, Boulevard Solférrino - CS 51209 - 35012 Rennes cedex.
383 844 695 RCS Rennes. Entreprise régie par le Code des Assurances. Document et visuel non contractuels - Crédit Photos Shutterstock - 01/21



Groupama
LOIRE BRETAGNE



La CMA des Pays de la Loire se mobilise au quotidien pour accompagner les artisans. La transition à laquelle nous faisons face en raison de la pandémie nous conduit à travailler différemment en développant de nouvelles solutions et de nouveaux outils pour accompagner les mutations. Présente, à vos côtés, la CMA poursuit cet engagement et lui donne une nouvelle dimension pour répondre toujours mieux à vos attentes et à vos besoins grâce à une plateforme de services. Cette plateforme de services a vocation à rendre notre offre plus visible. Elle devrait également faciliter la mise en relation en rendant encore plus accessible et permanente. Digitale, évolutive, collaborative, la plateforme vous propose de nouvelles fonctionnalités : accès à l'information générique et spécifique en fonction de votre profil, prise de rendez-vous, inscription à une prestation, gestion des commandes et paiement en ligne, ainsi qu'un accès à un espace documentaire personnel. Ce nouvel outil vous est destiné ! Il n'a d'autre vocation que d'améliorer toujours notre accompagnement au service des artisans. N'hésitez donc pas à l'utiliser et à le faire vôtre. Vous pouvez compter sur notre mobilisation.

Tous avec nos artisans !

Joël Fourny
Président de la CMAR
des Pays de la Loire

Philippe Bely
Président de la Délégation
Loire-Atlantique

ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ? WWW.ARTISANATPAYSDELALOIRE.FR



ÉVÉNEMENTS 04

La transmission du savoir-faire
Des fonds pour la transition
écologique
Formez-vous aux nouvelles
tendances et pratiques d'achat

ACTUALITÉS 06

Déchets d'emballages :
tous dans le bac jaune !
Prévenir les difficultés et épauler
les artisans sous 48 h
Bertille François, apprentie
charcutière en lice pour le titre !
Des aides pour les artisans
Jérôme Epiard : un boucher
qui a « Bignon » sur rue !
Un restaurateur écoresponsable
passionné

01 EN PAYS DE LA LOIRE Actualités régionales

PRATIQUE 22

Une offre de formation au plus
près de vos besoins
Se former aujourd'hui pour
gagner demain
L'Assistant de dirigeant
d'entreprise artisanale

REGARDS 40

Esthéticiennes : garder bonne mine
Atelier papeter : l'art délicat
du papier Japon
William Koeberlé : « Il faut toujours
garder le lien avec le client »

Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 24 pour les abonnés de la Loire-Atlantique.

Le Monde des artisans n° 141 - Mars-avril 2021. Édition de la Loire-Atlantique. Président du comité de rédaction des pages locales: Philippe Bely. Avec le concours rédactionnel de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Loire-Atlantique. Éditeur délégué : Stéphane Schmitt. Rédaction : ATC (Tél. 0665622885, e-mail : lemondedesartisans@groupe-atc.com). Ont collaboré à ce numéro : Julie Clessienne, Samira Hamiche, Pixel6TM (Sophie de Courtivron, Isabelle Flayeux, Guillaume Geneste, Lætitia Muller), Cécile Vicini. Secrétariat de rédaction : Média et Artisanat (Marine Anthony). Rédaction graphique : Pixel6TM. Publicité : ATC, 137 quai de Valmy, 75010 Paris. Thierry Jonquière (Tél. 0622693022, fax 0561594007, e-mail : thierry.jonquieres@wanadoo.fr) et Cédric Jonquière (Tél. 0610348133, fax 0561594007, e-mail : cedric.jonquieres@orange.fr). Photographies : Pixel6TM, © pages départementales : CMA44, sauf mention contraire. Promotion diffusion : Shirley Elter (Tél. 0387691818). Tarif d'abonnement 1 an. France : 9 euros. Tarif au numéro : 1,50 euro. À l'étranger : nous consulter. Conception éditoriale et graphique : [Logo] (Tél. 0387691801). Fabrication : Pixel6TM (Tél. 0387691818). Éditeur : Média et Artisanat SAS appartenant à 100 % à ATC, 23 rue Dupont-des-Loges, BP 90146, F-57004 Metz cedex1 (Tél. 0387691818, fax 0387691814). Président et directeur de la publication : François Grandidier. N° commission paritaire : 0321 T 86957. ISSN : 1271-3074. Dépôt légal : à parution. Impression : Socosprint Imprimeurs, 36 route d'Archettes, 88000 Épinal.



MAÎTRES ARTISANS BÂTISSEURS

La transmission du savoir-faire

Poursuivant ses visites d'entreprise, Philippe Bely est parti à la rencontre de deux entrepreneurs du bâtiment : Pascal Rousseau, maçon et expert en travaux publics à Saint-Colomban et Christophe Athele, couvreur à Saint-Père-en-Retz.

Tous deux sont certifiés maître artisan par la dernière commission régionale de qualification. Le président leur a remis, pour cette occasion, leur diplôme et le kit de communication pour valoriser leur titre auprès des clients et des apprentis.

Leurs entreprises ne connaissent pas la crise. Les carnets de commandes sont pleins. Ils sont pourtant inquiets ! La pénurie de main-d'œuvre qualifiée est un véritable casse-tête ! De ces échanges avec le président, des pistes de réflexion se sont dégagées pour tenter d'y remédier :

- valoriser les parcours de réussite des métiers en tension ;
- collaborer avec le rectorat de l'académie de Nantes pour présenter les deux modes d'enseignement général lors des réunions d'orientation aux collégiens de 3^e ;
- mettre en lumière auprès des jeunes la possibilité d'effectuer un stage en entreprise durant les vacances (convention à demander à la CMA44 - 02 51 13 80 00). Des points cruciaux à étudier pour cultiver l'avenir des métiers et des emplois de demain !

- ▶ 1. Christophe Athele reçoit le titre de maître artisan des mains de Philippe Bely.
- ▶ 2. Un diplôme également remis à Pascal Rousseau.



DES GALETTES DES ROIS POUR REMERCIER LES SOIGNANTS

Les apprentis de l'Urma 44 solidaires avec les soignants

Philippe Bely et Joël Fourny ont offert des galettes des rois aux soignants des CHU de Nantes et Châteaubriant. Une opération née de la sensibilisation des jeunes de l'Urma au respect des gestes barrières. Ils ont tenu à remercier ceux qui, au quotidien, soignent et réconfortent leurs aînés en fabriquant des galettes des Rois avec leurs maîtres d'apprentissage ! Cette opération tend par ailleurs à assurer les soignants d'une prise de conscience individuelle et collective bien ancrée dans leurs esprits pour se protéger les uns les autres !

Remerciements

Les soignants des CHU, de la Maison de retraite de Béré, de l'Unité de Soins de Longue Durée de Châteaubriant et de l'Ehpad de Nozay remercient les présidents Fourny et Bely et saluent chaleureusement les apprentis pour leur implication dans cette action généreuse. Cette marque de soutien est nécessaire pour le moral des équipes soignantes, en première ligne dans la prise en charge de nos aînés atteints de la Covid-19.

« Merci aux apprentis de l'Urma 44 ! Prenez soin de vous et respectez les gestes barrières au quotidien ! »



ADEME

Des fonds pour la transition écologique

L'Ademe propose des aides forfaitaires destinées aux tpe et pme dans de nombreux domaines comme la gestion des déchets, la mobilité, l'écoconception ou l'économie d'énergie.

Ces aides se concentrent sur l'ensemble des engagements en faveur de la transition écologique. L'Ademe peut assister financièrement, par exemple, à l'installation de luminaires d'éclairage à LED, au remplacement d'équipements frigorifiques commerciaux, à l'acquisition de véhicules électriques, aux études relatives à l'écoconception ou encore à l'achat d'équipements pour la gestion des déchets. Elle propose également un accompagnement et/ou la réalisation de travaux de rénovation des bâtiments.

Quels montants ?

L'Ademe peut allouer des fonds allant de 5 000 euros à 200 000 euros avec une prise en charge pouvant atteindre 80 % du montant HT de l'investissement.

Comment faire ?

- Vérifiez votre éligibilité en renseignant votre code NAF dans le fichier Ademe ;
- Consultez la liste des actions éligibles et leurs montants d'aides ;
- Renseignez le fichier « Ademe Tremplin transition écologique » ;

→ Déposez votre demande.

L'opération ne doit pas avoir commencé ou donné lieu à des engagements fermes (marché ou commande signée, devis accepté).

+ D'INFOS :

cmoro@artisanatpaysdelaloire.fr /
cterrien@artisanatpaysdelaloire.fr



MÉTIERS DE BOUCHE

FORMEZ-VOUS AUX NOUVELLES TENDANCES ET PRATIQUES D'ACHAT !

Nos méthodes de consommation évoluent, manger mieux et local, prendre soin de soi... La Cité du goût et des saveurs propose quelques formations pour se mettre à la page.

C'est le retour du petit-déjeuner (café), des offres repas rapides, encas, kit repas pour cuisiner à la maison. Nouveaux produits et nouvelles saveurs (épices, poivres, huiles...) sont attendus. Le développement du e-commerce, des applications mobiles tout comme la transparence éthique (environnement durable, lutte contre le gaspillage...) sont autant d'atouts à mettre en avant. Pour répondre à ces nouveaux modes de consommation, la Cité du goût et des saveurs propose plusieurs programmes.

Des webinaires

- Le végétal : une tendance qui gagne du terrain.
- Moins de sucre et de gras - allergies - intolérances... les nouvelles tendances pâtisseries.
- Nomadisme-télétravail : proposer des petits-déjeuners gourmands et équilibrés.
- Les produits locaux en Pays de la Loire.

Des formations techniques, en direct live ou en présentiel

- La cuisine végétarienne pour répondre aux nouvelles tendances en restauration.



- Les produits en bocaux pour consommateur nomade.
- Comment développer l'activité livraison de repas : le concept de la cuisine fantôme et des livraisons.
- Épices et cuisine du monde.

Et aussi

- Les bases de la cuisine, de la boulangerie, de la pâtisserie...
- Des formations sur mesure et en intra-entreprise.

+ D'INFOS : Karine Rivet
krivet@artisanatpaysdelaloire.fr
02 51 13 83 82

Maîtres artisans à l'honneur !



Les onze artisans élus de la commission territoriale de Loire-Atlantique sont devenus maîtres artisans le 7 janvier dernier. Avec une certaine émotion, le président Bely a remis le 27 janvier le diplôme de Maître artisan à Béatrice Wattiau, plombière à Indre, et Joël Fourny, mécanicien de précision à Issé. Ce titre vient couronner l'expérience professionnelle et l'engagement des artisans dans la transmission de leur savoir-faire. Tous ont brandi fièrement leur trophée, larges sourires cachés derrière les masques ! Respect des gestes barrières oblige !

Déchets d'emballages : tous dans le bac jaune !

De nouvelles consignes de tri sont effectives depuis le 1^{er} janvier sur le territoire de Nantes Métropole, simplifiant vos gestes.



Habitants de Nantes Métropole

Tous les emballages en plastique, carton, métal, aluminium, briques alimentaires et papiers sont à mettre dans le sac jaune ou en vrac dans le bac jaune.

Professionnels de Nantes Métropole

Ces mêmes emballages produits par vos salariés, clients, partenaires, lors d'un déjeuner, d'une réunion ou d'un café sont à mettre dans les sacs jaunes ou en vrac dans les bacs jaunes. Il s'agit des déchets dits assimilés : emballages courants, non dangereux, similaires à ceux produits par un ménage. Pour rappel, les déchets professionnels spécifiques à votre activité artisanale doivent être évacués par des prestataires (collecteurs de déchets ou déchèteries privées).

+ D'INFOS Modalités de collecte des déchets sur Nantes Métropole : entreprises.nantesmetropole.fr/fiche-la-collecte-des-dechets-des-entreprises
i CONTACT : Réalisez votre Bilan déchets avec la CMA Carine Moro et Christophe Terrien developpementdurable44@artisanatpaysdelaloire.fr

PRÉVENIR LES DIFFICULTÉS ET ÉPAULER LES ARTISANS SOUS 48 H

PARTENARIAT CMA44/EGEE. Georges Le Moullec, délégué départemental 44 de l'association Egee (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise) et Philippe Bely, président du CMA 44, se préoccupent des entreprises détectées « en difficulté ».

Comment ?

Un pré-diagnostic est réalisé par le Service aux entreprises pour comprendre la problématique des artisans. L'association Egee mettra l'expertise de seniors, anciens cadres dirigeants, ingénieurs, chefs d'entreprise, au service des plus jeunes.

Les objectifs de ce partenariat :

- Accompagner le dirigeant sans ingérence dans le processus de décision ;
- Contribuer à maintenir et créer des emplois ;
- Respecter les politiques des entreprises et leur sphère de confidentialité ;
- Intervenir dans les 48 h ou 72 h maximum pour venir en aide aux artisans en difficultés.

La réactivité des équipes CMA 44 et Egee 44 conditionnera (partiellement) la réussite des interventions.

i + D'INFOS : entreprises44@artisanatpaysdelaloire.fr - 02 51 13 83 22



▲ Signature du partenariat entre la CMA 44 et l'association Egee.



Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Depuis 70 ans, MAAF PRO
est à vos côtés pour
vous conseiller et vous
accompagner dans votre
vie professionnelle comme
dans votre vie privée.



MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur
maaf.fr ou sur l'appli mobile
MAAF et Moi



au téléphone

3015 Service & appel
gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile
MAAF et Moi



MEILLEUR APPRENTI DE FRANCE

Bertille François, apprentie charcutière en lice pour le titre !

À 20 ans, Bertille François est en CAP Charcuterie à l'Urma 44. Arrivée tout droit de l'Orne où elle a brillamment réussi son CAP et BP Boucherie, elle a rejoint les rangs de Stéphane Brehier, boucher charcutier traiteur à Couëron. Au quotidien, elle s'entraîne d'arrache-pied avec son employeur. Apprentie attentive, Bertille manie de plus en plus finement ses outils pour apposer sa touche personnelle aux recettes traditionnelles de la Maison Brehier.

Au menu de son entraînement :

- mousse de foie de porc aux morilles ;
- pâté en croûte de porc aux fruits secs ;
- saucisson de porc et canard.

Le tout sur la thématique décorative : honorer les 50 ans du concours !

Comme ses deux collègues apprentis, Titouan et Alexandre, finalistes nationaux en boucherie et traiteur 2019 et 2020, Bertille est la 3^e prétendante au titre issue de la Maison Brehier.



▲ Bertille François et Stéphane Brehier.

ZOOM

Créée en 2000, la boucherie charcuterie traiteur brehier emploie 14 salariés

Stéphane Brehier, titulaire d'un CAP et d'un BP, fait partie de la toute première promotion des titulaires de brevet de maîtrise en charcuterie en 1991. C'est le diplôme le plus élevé des CMA. Stéphane et sa femme Sabrina travaillent dans la lumineuse et alléchante boutique du centre-ville de Couëron. Les espaces sont bien définis : boucherie, charcuterie, épicerie, cave... Toutes les productions reflètent leurs savoir-faire. Les tenues professionnelles sont assorties et les sourires, derrière les masques, s'entrevoient. Malgré la crise sanitaire et le couvre-feu, Stéphane Brehier reste confiant. Seul bémol à ce tableau idyllique, la difficulté de recruter en charcuterie ! C'est pourquoi les parcours de réussite comme celui de Bertille François sont importants à valoriser. De ces exemples peuvent naître un intérêt certain, voire des vocations...

MAF :
5 MÉDAILLES D'OR
SUPPLÉMENTAIRES
POUR L'URMA 44



Outre Bertille François, 5 autres apprentis remportent des médailles d'or ! Bravo à tous ces jeunes et à leurs maîtres d'apprentissage !

- **Réparation de Carrosserie :** Dylan Daniel
- **Ébénisterie :** Baptiste Brébion, Alexandre Clochard, Maxime Leray
- **Tapiserie :** Yéléna Fetiveau

Un nouveau visage à la CMA44



Virginie Leroux succède à Annie Rochereau-Praud, nommée chargée de l'administration et des instances à l'Urma Pays

de la Loire, au poste d'assistante de direction du président et de la directrice territoriale 44.

Nouveau Renault KANGOO

Pour professionnels exigeants



VOTRE MÉTIER NOS SOLUTIONS



Spécialistes
de la fiscalité automobile



Une gamme de véhicules
disponibles à l'essai



Accompagnement dans
la **Gestion de Parc**



Louez avec
Renault MOBILITY



Accompagnement dans
la **transition énergétique**



Optimisation du
coût global d'utilisation

Dirigeants ? Entreprises ? Professions Libérales ? Grands Comptes ?
Avec Renault PRO+, changez d'énergie sans rien changer à votre business.

RENAULT À GORGES

Route de Clisson
02 40 54 30 55

RENAULT À PORNIC

Zone de l'Europe - Rue du Traité de Paris
02 40 64 08 08

RENAULT AU LOROUX-BOTTEREAU

ZA Noé Bachelon
02 40 56 69 59

RENAULT À REZÉ

Rue Joseph Cugnot
02 40 84 49 49



LES SERVICES de la CMA Pays de la Loire EN UN CLIC

RÉINVENTER L'OFFRE DE SERVICES. Depuis un an, beaucoup d'entreprises ont dû le faire pour rebondir et se créer de nouvelles opportunités face aux menaces économiques de la crise sanitaire que nous traversons. Cette transition nous conduits à travailler différemment, à laisser une place plus importante à l'autonomie de nos équipes tout en ayant confiance en nos ressources collectives pour trouver de nouvelles solutions et de nouveaux outils pour accompagner ces mutations. C'est dans ce contexte singulier, que la CMA des Pays de la Loire se réinvente pour offrir à ses clients actuels et futurs, la fluidité d'une relation accessible et permanente tout en améliorant la visibilité de son offre de services.

À l'heure du numérique, cette nouvelle plateforme a été imaginée et développée pour répondre à la demande des internautes, à l'évolution de leurs besoins et pratiques : des porteurs de projet et des dirigeants d'entreprises connectés, autonomes et habitués à avoir une information utile, rapide et directement exploitable. En s'adaptant aux nouveaux besoins de l'entrepreneuriat, cette plateforme délivre des services et prestations rapides, standards ou personnalisés, favorisant l'automatisation des échanges en 24/7 et assure une compatibilité tout support (Responsive design).

La nouvelle plateforme de la CMA des Pays de la Loire, permet de consulter les services proposés, à tout moment, sur l'ensemble de son territoire (prestations de conseils,

catalogue de formation continue ou certifiante). Digitale, évolutive, collaborative, elle permet à chaque client d'accéder à l'information générique et spécifique, en fonction de son profil.

Accessible sur smartphone, tablette et PC (site responsive) depuis le 1^{er} mars 2021, la plateforme numérique de services de la CMA comporte :

- un espace dédié aux actualités et événements organisés par la CMA sur tout le territoire ligérien;
- un espace institutionnel qui présente la CMA et ses services ;
- un accès direct aux sites de l'Université régionale des



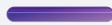
Prise de rendez-vous



Inscription et achat de prestations



Inscription et achat de formations



Espace documentaire



Cartographie des entreprises



métiers et de l'artisanat de la CMA, de la Mission Pays de la Loire Métiers d'art, de la Cité du Goût et des Saveurs, de l'Observatoire régional de l'artisanat ;

- un espace dédié aux internautes selon leur profil :
- les entreprises,
- les porteurs de projet à la création reprise,
- les apprentis, jeunes et leur famille,
- les salariés et demandeurs d'emploi,
- les partenaires et collectivités locales.

La plateforme numérique de services de la CMA des Pays de la Loire c'est :

- un portail d'échanges en direct ;
- un accès en mode self-service, 24H/24, 7J/7 ;
- une consultation facilitée de toute l'information et des services de la CMA ;
- une consultation en ligne du calendrier des réunions et des événements planifiés avec la possibilité de s'y inscrire. L'internaute (le chef d'entreprise, le porteur de projet à

la création /reprise, le salarié ou demandeur d'emploi, le jeune / apprenti, la collectivité locale ou partenaire) peut demander à être rappelé en complétant un formulaire en ligne.

L'internaute a aussi la possibilité de créer son propre espace personnalisé ; ce compte personnel est accessible 24H/24, 7J/7 et permet de :

- prendre rendez-vous avec un conseiller CMA (en présentiel, par téléphone ou en visio) ;
- visualiser son agenda, sa participation aux formations, aux événements, temps forts et réunions organisés par la CMA, auxquels il est inscrit ;
- consulter le catalogue régional des formations proposées et s'inscrire en ligne sur un calendrier ;
- accéder à son espace documentaire pour y visualiser les informations le concernant et télécharger tout document utile à la vie de son entreprise ou projet ;
- gérer son panier de commandes, confirmer et valider l'achat des prestations sélectionnées en payant en ligne.

TREMPIN POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES TPE PME

Des aides de l'Ademe pour financer vos projets



La transition écologique est au cœur du plan « France Relance », sur les 100 milliards d'euros de ce plan, 30 milliards d'euros sont consacrés à réduire nos émissions de carbone de 40 % d'ici à 2030 (par rapport à 1990) et à soutenir le développement de l'économie circulaire et des technologies vertes.

Pourquoi ?

Le guichet « Tremplin pour la transition écologique des TPE et PME » vous permet d'accéder à des aides relevant de la gestion des déchets, des économies d'énergie, de la mobilité et de l'écoconception...

Combien ?

Les montants forfaitisés peuvent s'échelonner entre 5 000 € et 200 000 € avec une prise en charge jusqu'à 80 % du montant HT de l'investissement. **Attention !** Les aides sont accordées jusqu'au 31 décembre 2021 et dans la limite de l'enveloppe disponible.

Comment en bénéficier ?

- Un seul dossier de demande d'aide simplifié est à remplir et déposer sur le site de l'Ademe : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/tremplin-transition-ecologique-pme>
- Avance de 30 % à la signature
- Paiement final sur présentation d'une attestation simple certifiée sincère

+ D'INFOS

Un projet d'investissement, un besoin d'infos et/ou d'aide pour monter votre dossier ? Contactez le conseiller économie circulaire de votre chambre de métiers et de l'artisanat !



Une aide de 500 € aux entreprises engagées dans la numérisation

LE DISPOSITIF. Dans le cadre du plan « France Relance », une aide exceptionnelle à la numérisation des entreprises est proposée afin de couvrir tout ou partie des charges supportées par les entreprises qui se sont engagées dans une démarche de numérisation.

Cette aide sous forme de chèque numérique d'un montant maximal de 500 € est confiée à l'Agence de services et de paiement (ASP) et à France Num, sous forme d'un versement direct sur le compte du bénéficiaire.

Elle est octroyée sur présentation de factures auprès de l'Agence de services et de paiement (ASP).

Entreprises éligibles

Les entreprises employant moins de 11 salariés dont le CA annuel ou le total de bilan n'excède pas 2 M€ HT :

- qui n'ont pas pu accueillir du public en raison de l'urgence sanitaire lors du 2^e confinement en novembre 2020,
- ou aux professionnels de l'hôtellerie.

Critères d'éligibilité

- avoir débuté leur activité avant le 30 octobre 2020,
- avoir fait l'objet d'une interdiction d'accueil du public à partir du 30 octobre 2020 en application du décret du 29 octobre 2020. Cette condition ne s'applique pas aux personnes qui exercent leur activité principale dans le secteur des hôtels et des hébergements similaires,
- être inscrites au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers,

- être à jour de leurs obligations à l'égard de l'administration fiscale et de l'organisme de recouvrement des cotisations patronales de sécurité sociale,
- ne pas avoir été déclarées en situation de liquidation judiciaire au jour de la demande d'aide.

Dépenses éligibles

- Achat ou abonnement à des solutions numériques auprès d'une entreprise de services du numérique établie en France ou dans un État membre de l'Union européenne.
- Accompagnement à la numérisation par une personne physique ou morale de droit privé identifiée par un numéro Siret ou un numéro de TVA intracommunautaire et référencée sur le téléservice mis en œuvre par l'Agence de services et de paiement.

Les dépenses éligibles sont d'un montant total minimum de 450 € TTC, établies au nom du demandeur et datées entre le 30 octobre 2020 et le 31 mars 2021 inclus.

POUR CONNAÎTRE LA DÉMARCHÉ À SUIVRE CONTACTEZ VOTRE CMA :

entreprises44@artisanatpaysdelaloire.fr
 entreprises49@artisanatpaysdelaloire.fr
 entreprises53@artisanatpaysdelaloire.fr
 entreprises72@artisanatpaysdelaloire.fr
 entreprises85@artisanatpaysdelaloire.fr

Réduisez vos dépenses et optimisez vos consommations !

ENTREPRISES ARTISANALES DE 0 À 19 SALARIÉS.

Votre entreprise souhaite réaliser des économies et réduire son impact environnemental ?

Participez à l'opération nationale « TPE-PME gagnantes sur tous les coûts »

La CMA souhaite vous soutenir dans la relance de votre activité et vous apporte son expertise pour réduire vos dépenses et optimiser vos consommations. Avec l'appui de l'Ademe et de la Région Pays de La Loire, nous vous proposons de réaliser un bilan avec un plan d'actions personnalisé :

- analyse de vos coûts : énergie, eau, déchets et matières premières;
- élaboration d'un plan d'actions chiffré avec conseils et préconisations pour réduire vos dépenses.

CONTACTEZ-NOUS pour profiter de cet accompagnement sur-mesure et totalement pris en charge!
Inscription par e-mail auprès de Christine Boisliveau sur cboisliveau@artisanatpaysdelaloire.fr

RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DU CONSEILLER DE VOTRE CMA :

Vendée - Bénédicte Lidon au 0674 5523 42
Loire-Atlantique - Christophe Terrien au 0672 97 25 96
Maine-et-Loire - Aurore Tesson au 0675 6024 05
Sarthe et Mayenne - Virginie Garry au 06 49 24 31 47

Un accompagnement pour optimiser vos coûts !



Étape 1 : analyse de vos pratiques

Le conseiller mène l'analyse à vos côtés sur la base de vos informations. Vous repérez ainsi avec lui vos sources d'économies.



Étape 2 : définition d'un plan d'actions

Personnalisé et chiffré, il vous permet d'anticiper les gains pressentis, c'est vous qui en validez la faisabilité avec le conseiller.



Étape 3 : mise en place des actions

Pendant un an, vous mettez en œuvre votre plan d'actions en réalisant des points de suivi réguliers avec le conseiller.



Étape 4 : évaluation

À l'issue de l'accompagnement vous évaluez conjointement avec le conseiller, ce qui vous permettra d'envisager d'autres actions.

ZOOM SUR NOS PORTES TOUJOURS OUVERTES

L'Urma Pays de la Loire a ouvert ses portes en virtuel du 4 février au 13 mars depuis l'application Imagina. Les équipes pédagogiques ont produit plus de 130 « lives » pour vous présenter les 100 formations du CAP au Bac+2 par apprentissage, vous donner les clés et conseils pour choisir votre formation et trouver un maître d'apprentissage, vous renseigner sur la mobilité internationale, la prépa-apprentissage, l'accompagnement d'un apprenti en situation de handicap, sur les concours prestigieux de Meilleur Apprenti de France (MAF), les actions éducatives proposées...



POUR VOIR OU REVOIR NOS VIDÉOS DES PORTES OUVERTES VIRTUELLES RÉGIONALES :

Retrouvez tous les replay sur l'application Imagina depuis votre smartphone/tablette ou depuis votre ordinateur sur <https://app.imagina.io/module/200588/111216>



- #1. Téléchargez l'application IMAGINA
- #2. Rendez-vous sur votre Centre de formation professionnelle : « Urma Pays de la Loire », « Urma Loire-Atlantique Sainte-Luce », « Urma Loire-Atlantique Saint-Nazaire », « Urma Maine-et-Loire », « Urma Mayenne », « Urma Sarthe » ou « Urma Vendée »
- #3. Abonnez-vous à nos pages
- #4. Découvrez-le ou les CFP de l'Urma : nos formations, visites virtuelles 360°, nos plaquettes de formations, informations utiles...
- #5. Assistez à un replay dans la rubrique « Nos lives Régionaux ».

www.urmapaysdelaloire.fr/portes-ouvertes-2021 +

Élisabeth Borne, ministre du Travail, en visite à l'Urma Sarthe

Avec 160 événements organisés partout en France à l'occasion de la Semaine de l'apprentissage dans l'artisanat, Elisabeth Borne, a ponctué cet événement le vendredi 5 février à l'Urma Sarthe.

L'apprentissage est l'affaire de tous !



▲ Table ronde



▲ Plaque inaugurale du Centre de formation Urma Sarthe

▲ Visite du laboratoire charcuterie

Aux côtés de Patrick Toulmet, délégué interministériel au développement de l'apprentissage, Joël Fourny, président de CMA France et CMA Pays de la Loire, et Guy Deschoolmeester, président de CMA Sarthe, la ministre a salué le bilan très positif de l'apprentissage.

Dans les Pays de la Loire, nous constatons une augmentation de 10 % du nombre d'apprentis à la rentrée 2020-2021 et + 4 % au niveau national. En présence de maîtres d'apprentissage, d'apprentis et acteurs de l'apprentissage, Élisabeth Borne a confirmé le succès des mesures gouvernementales avec notamment **le plan 1 jeune - 1 solution**, lancé le 23 juillet 2020.

Il vise à offrir une solution à chaque jeune et accorde des aides à l'embauche aux entreprises qui recrutent un apprenti : 5 000 € pour un mineur, 8 000 € pour un jeune de plus de 18 ans.

Cette visite a également été l'occasion d'inaugurer le Centre de formation de l'Urma Sarthe, fraîchement

renové et modernisé (immobilier et matériels professionnels), financé par la Région des Pays de la Loire.

Élisabeth Borne et Christelle Morançais, présidente du Conseil régional des Pays de la Loire ont dévoilé la plaque inaugurale en présence de Dominique Le Mener, président du Conseil départemental de la Sarthe.

Guy Deschoolmeester tient à féliciter le résultat d'un effort de longue haleine qui permet aujourd'hui aux collaborateurs et aux apprenants d'avoir un outil de travail noble, fonctionnel et performant.

Créé en 1980, le Centre de formation forme aujourd'hui 621 alternants en formation initiale et adultes en formation (reconversion professionnelle) aux métiers de l'alimentation, fleuristerie et vendeur primeur.

Sévérine Blanquez, directrice de l'Urma Sarthe se réjouit des effectifs très positifs de l'Urma et souligne l'engagement de tous les enseignants.

Avec le réseau des #CMA, l'ambition est de former encore davantage.



Solde de la taxe d'apprentissage : versez utile !

Vous avez acquitté la majeure partie de votre Taxe d'Apprentissage auprès de votre OPCO et vous allez devoir verser le **solde de 13% avant le 1er juin 2021**.

En affectant votre taxe d'apprentissage au **Pôle Orientation Artisanat** de la **CMA des Pays de la Loire, établissement habilité au titre des actions menées pour l'information et l'orientation professionnelle**, vous oeuvrez pour sur le territoire Ligérien à l'accompagnement :

- De centaines de jeunes accueillis dans leur orientation professionnelle,
- D'innombrables projets dans tous les métiers de l'artisanat
- D'une multitude de stages « découverte » en entreprises réalisés,
- D'incessantes mises en relation avec des entreprises.

Par votre versement vous contribuerez à favoriser l'insertion professionnelle et vous vous assurez que les besoins en recrutement des métiers de l'artisanat seront satisfaits.

Vous trouverez ci-dessous un coupon à compléter et à nous envoyer avec votre versement.



POLE ORIENTATION ARTISANAT DES PAYS DE LA LOIRE (Versement du solde de 13% de la taxe d'apprentissage 2021)

Coordonnées de l'entreprise :

SIRET : _____
Raison sociale : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Téléphone : _____
Courriel : _____

Calcul du montant du solde de votre taxe d'apprentissage :

- Masse salariale 2020 (A) : _____
 - Montant total de la taxe d'apprentissage (B) : $A \times 0,68\%$
- Montant du solde de la taxe d'apprentissage ($13\% \times B$) = _____ Euros

Versement du solde de votre taxe d'apprentissage 2020 :

Versement en numéraire au Pôle Orientation Artisanat des Pays de la Loire (ex CAD) -
6 Bd des Pâturaux - 44985 S^TE-LUCE-SUR-LOIRE Cedex - UAI - 0531036N :

- Montant versé : _____ Euros
- Chèque N° _____
- Virement : _____
- Date du versement : _____

Pour le paiement :

- par chèque à l'ordre de **CMAR** service comptabilité - 6 bd des Pâturaux - 44985 S^TE-LUCE-SUR-LOIRE
- Par virement IBAN

Relevé d'identité bancaire / Bank details statement

IBAN (International Bank Account Number) FR76 1380 7006 3636 0196 2708 235		BIC (Bank Identification Code) CCBPPFRPPNAN		
Code Banque 13807	Code Guichet 00636	N° du compte 36019627082	Clé RIB 35	Domiciliation/Paying Bank BPGO NANTES EST ENTREPR

Journées européennes des métiers d'art 2021

MÉTIERS D'ART. La 14^e édition des Journées européennes des métiers d'art se déroulera du 6 au 11 avril avec un grand week-end festif dédié aux savoir-faire ligériens. Enfants, parents, jeunes, adultes pourront découvrir les ateliers et les événements collectifs, sur le thème « matières à l'œuvre ».

Cette année, les Jema permettront de valoriser la matière dans toutes ses expressions : matières nobles ou ennoblies, transformées, hybridées, éthiques et responsables ; matières à créer, à rêver, à sentir, à toucher ; matières à recycler, à innover.

Les matières seront également mises en avant comme sources et ressources de nos territoires, de notre patrimoine vivant, de nos créations. Enfin, elles seront multiples, matières d'œuvre, en œuvre et à l'œuvre.

En plus de dix éditions, les Journées européennes des métiers d'art (Jema) sont devenues la plus importante manifestation du secteur dans



le monde. Orchestrées par l'Institut national des métiers d'art (INMA), et coordonnées par la Mission « Pays de la Loire – Métiers d'art » dans la région, elles invitent les jeunes et le public à découvrir, le temps d'un grand week-end, l'actualité des métiers d'art dans toute leur diversité.

Plus de 100 événements regroupant près de 300 professionnels des métiers d'art auront lieu au cours de ces week-ends dans la région. Ateliers, manufactures, musées, centres de formation, expositions, manifestations, lieux inédits, rencontres et parcours mettront à l'honneur les nombreux métiers d'art présents dans les cinq départements des Pays de la Loire.

paysdelaloire-metiersdart.com +

2^e édition régionale des circuits et trophées des Mains d'Or

Proposés par la CMA des Pays de la Loire et organisés par sa Mission Métiers d'art, les trophées des Mains d'Or représentent un dispositif de découverte et de valorisation des savoir-faire d'excellence proposés par les professionnels des métiers d'art sur toute la région.

Cette seconde édition régionale qui associe des élus et des collaborateurs de CMA du réseau s'organise autour d'une dizaine de circuits de visites d'ateliers métiers d'art. Ils ouvriront leurs portes aux représentants des CMA à l'occasion des Journées européennes des métiers d'art les 9 et 10 avril prochains.

Ces circuits permettent d'organiser, au mieux, la visite d'ateliers métiers d'art d'être visibles. Le but est aussi d'engager ces professionnels dans un processus qualité en termes d'accueil, de présentation et de démonstration proposés à l'occasion des Jema. En proposant ces deux journées de visite aux représentants des CMA sur différents circuits, le souhait est aussi de rapprocher la filière des métiers d'art aux autres filières de l'artisanat. À l'issue de ces visites, suivant les circuits des Mains d'Or, chaque CMA du réseau régional proposera, de juin à septembre, une soirée de remise des trophées des Mains d'Or. Ce moment convivial permettra d'accueillir l'ensemble des professionnels métiers d'art du département, les participants aux différents circuits comme tous les acteurs associés pour les remercier de leur participation, de leur engagement et de leur accueil. Cette soirée sera aussi l'occasion pour les binômes élu-collaborateur de remettre, par circuit organisé, un trophée et une courte vidéo de présentation au professionnel qu'ils auront choisi comme étant leur coup de cœur.



PRIX NATIONAL Madame Artisanat 2021

Le jury a délibéré !

Elles sont aujourd'hui 800 000 dans le secteur de l'artisanat. Une sur quatre est cheffe d'entreprise. Ce chiffre a doublé au cours de ces 30 dernières années! Pour les mettre à l'honneur, le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat, a organisé la deuxième édition du prix Madame Artisanat, en partenariat avec AG2R La Mondiale.

Objectif?

Valoriser les parcours et réussites de toutes ces femmes dirigeantes, collaboratrices, apprenties et donner envie à d'autres femmes de découvrir les métiers de l'artisanat. Record battu cette année avec plus de 250 candidatures reçues, dont 40 en Pays de la Loire!

La lauréate de la catégorie Coup de cœur est ligérienne!

Formée à la cuisine à l'Urma 44, Mélanie Lecorney a eu une première expérience de chef d'entreprise au Royaume-Uni. Maître artisan et chef cuisinière, elle crée, en 2017, avec son associée Carine Courtial,



▲ Mélanie Lecorney, Atelier Pot'Potes à Bouguenais en Loire-Atlantique.

la 1^{re} conserverie artisanale de fruits & légumes « Anti-Gaspi » : 100 % bio, 100 % végétal, 100 % équitable sur fond de développement durable et de responsabilité sociétale. En valorisant les surplus des maraîchers de la région nantaise et pour cuisiner sain au quotidien, l'Atelier Pot'Potes fabrique des soupes, gazpachos, sauces végétales à partir de légumes déclassés et sourcés localement.

LES + DE L'ATELIER POT'POTES BÂTIMENT ÉCO-CONÇU BIO SOURCÉ : panneaux solaires thermiques, fenêtres bois double & triple vitrage, chauffage à géothermie verticale...
Association avec un atelier d'insertion professionnelle pour préparer les légumes.
www.atelierpotpote.com
www.facebook.com/restolapopote



▲ De gauche à droite : Philippe Bely, Sarah El Haïry, Clément Beaune et Joël Fourny.

Erasmus+ n'est pas seulement réservé aux étudiants !

Accueillis par Joël Fourny et Philippe Bely à l'Urma 44, Clément Beaune, secrétaire d'État aux affaires européennes, et Sarah El Haïry, secrétaire d'État en charge de la jeunesse et de l'engagement, ont rencontré des apprentis qui ont bénéficié de la mobilité, un maître d'apprentissage, des professeurs lors de la visite de laboratoires. Pour rappel, la CMA Pays de la Loire accompagne chaque année plus de 500 jeunes sur des projets à l'étranger.

« Le budget Erasmus va être doublé sur la période 2021-2027 », a assuré M. Beaune, afin de permettre à davantage d'apprentis de bénéficier d'Erasmus+.

OSEZ AFFICHER VOTRE SAVOIR-FAIRE

**Un titre qui a de la valeur et un gage de qualité.
Voici en deux termes les qualificatifs du titre de maître-artisan.**

Une reconnaissance qui témoigne des efforts de formation et de la volonté de réussir. Le titre de maître artisan est la plus haute distinction décernée aux chefs d'entreprise de l'artisanat attribué par le président de votre chambre de métiers.

Les conditions d'obtention de la qualification :

- être titulaire du brevet de maîtrise et avoir exercé au moins deux ans sa profession ;
- il peut aussi être décerné par la Commission régionale des qualifications aux chefs d'entreprise immatriculés au répertoire des métiers depuis au moins dix ans, justifiant d'un savoir-faire reconnu au titre de la promotion de l'artisanat ou de leur participation aux actions de formation.

Vous vous reconnaissez ? Alors faites-vous connaître en contactant le centre de formalités de votre CMA.



PORNIC AGGLO - PAYS DE RETZ

Des aides pour les artisans

Dans le cadre de la crise sanitaire liée à la Covid-19, Pornic agglo - Pays de Retz se mobilise pour soutenir financièrement l'économie locale.

Fonds de solidarité aux artisans et commerçants

L'aide permet de renforcer la solidarité financière des entreprises dont les difficultés découlent directement de la crise sanitaire. **Plafond de la subvention : 5 000 € HT.**

Dispositif d'aide au conseil

Le dispositif d'aide au conseil renforce l'accompagnement des entreprises directement impactées par la crise sanitaire et leur permet de bénéficier d'une expertise extérieure. **Subvention comprise entre 250 € et 1 600 €.**

Dispositif d'aide à l'investissement, à la modernisation des locaux commerciaux et à l'acquisition d'équipements

Elle concerne les dépenses tels que les travaux d'aménagement et l'acquisition de matériels (adaptation aux exigences sanitaires et environnementales). **Subvention comprise entre 500 € et 10 000 € (50 % des dépenses).**

CAPEA NUMÉRIQUE CMA :
SUBVENTION DE 400 €
PAR ARTISAN

Le parcours Capea Numérique comprend une formation et un accompagnement dans l'entreprise. L'objectif est d'optimiser sa visibilité, sa communication et sa performance digitale. Une aide non négligeable pour les artisans de Pornic Agglo - Pays de Retz.

NOUVEAU : Retrouvez votre CMA à Pornic - WIP-ZA du Val St Marti
2 rue Georges Charpak - Un jeudi après-midi sur deux à partir du 11 mars
+ D'INFOS : Caroline Gillet - 07 85 90 82 05
Anne Loussouarn - 07 85 90 83 63

+ D'INFOS : 02 72 92 40 15
ou sur eco@pornicagglo.fr

MA
PAYS DE LA LOIRE
LOIRE-ATLANTIQUE

LA CITÉ
DU GOÛT
ET DES
SAVEURS

**ATELIERS CULINAIRES
LIVES EN LIGNE !**

Réinventons partage et convivialité autour de la gastronomie !

**Cuisinons, pâtissons en direct,
avec un chef, un artisan,
de chez vous, à partir de votre tablette ou votre ordinateur!**

Cours de cuisine et team building personnalisés sur demande.

Inscrivez-vous sur citedugout-paysdelaloire.fr

SAISON
2020-2021

IL Y A UN TRANSIT POUR TOUT



GAMME TRANSIT

À PARTIR DE

99€ HT/mois(1)

CRÉDIT-BAIL 60 MOIS / 50 000 KM



Ford Nantes
365, Route de Vannes
02 40 16 11 12

Ford Rezé
4, Rue Lavoisier
02 51 11 10 10

Ford St-Nazaire
191, Av. de St-Nazaire
02 40 70 44 10

(1) Offre de crédit-bail ballon d'un Ford Nouveau Transit Courier Trend EcoBoost 100ch, tarif du 09/11/2020. Offre sur 60 mois et 50 000 km, perte financière incluse. Carte grise non incluse. Montant de l'option d'achat en cas de levée de l'option 3 431 € HT avec un 1er loyer de 2 900 € HT et 59 loyers de 99 € HT, coût total si achat 11 986 € HT. Si acceptation par FCE Bank Plc / Ford Lease crédit-bail, Immeuble Axe Seine - 1, rue du 1er Mai 92752 NANTERRE - SIREN 392 315 776 RCS Nanterre, n° ORIAS : 07 009 071. Offre non cumulable réservée aux professionnels pour toute commande du 01/03/21 au 30/04/21, dans le réseau Ford participant en France métropolitaine selon conditions générales LLD et sous réserve d'acceptation par Bremany Lease, SAS au capital de 39 650 €, RCS Nanterre n° 393 319 959, 1 rue du 1er Mai, Immeuble Axe Seine, 92000 Nanterre. Société de courtage d'assurances n° ORIAS 08040196 (orias.fr). DMD - SAS au capital de 2 404 976,00 €, RCS de Nantes n° 423 295 880 - Siège social : 365, Route de Vannes 44800 SAINT-HERBLAIN, France.

Fonds territorial Résilience



VOUS ÊTES ARTISAN, COMMERÇANT, INDÉPENDANT, PATRON DE TPE...

VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS DE TRÉSORERIE LIÉES À LA CRISE DU COVID-19.

LE FONDS RÉSILIENCE EST FAIT POUR VOUS.

resilience-paysdelaloire.fr

La Région, les Départements, les grandes villes et toutes les intercommunalités des Pays de la Loire se sont unis pour vous apporter, avec le soutien de la Banque des Territoires, **des aides remboursables de 3 500 € à 20 000 €**. Rendez-vous sur resilience-paysdelaloire.fr





Jérôme Epiard, un boucher qui a « Bignon » sur rue !

En 2007, Jérôme et Alice reprennent la boucherie qui a déjà vu se succéder quatre générations de bouchers au Bignon. Ce qui frappe lorsqu'on entre, c'est la quantité de trophées et de certificats qui ornent le haut de leurs vitrines. Une belle histoire de transmission qui n'est pas près de s'arrêter !

Jérôme et Alice Epiard sont associés. Lui, œuvre en boucherie et charcuterie, elle, biologiste de métier, se consacre à la gestion et au développement de l'activité traiteur. Tous les produits sont faits maison, sauf les salaisons. Un point d'honneur qui leur fait gagner des parts de marché non négligeables !

Ils fédèrent autour de leurs valeurs treize salariés dont trois apprentis. Une équipe qui se surpasse au quotidien. Tous ont la garantie d'être écoutés et accompagnés :

- Tristan Reitere, en lice pour le titre de champion de France des Olympiades des Métiers après avoir été récompensé au dernier salon Serbotel. Outre ses entraînements pour parfaire ses gammes, il est tuteur junior et encadre ses deux collègues apprentis ;
- Hugo Gatto, concourt pour le titre régional du Meilleur Apprenti de France en avril à Laval ;
- leurs fidèles ouvriers, très impliqués dans l'amélioration de la qualité des produits et dans l'innovation des recettes : Teddy Voisneau, Charcutier ;



Richard Perraud et Pierre Chiffolleau, Bouchers et Thomas Guyomard en pleine préparation du concours du Meilleur ouvrier de France.

Jérôme Epiard est aussi juré d'exams CAP et BP et Conseiller éducatif, responsable des concours pour l'Éducation nationale.

« Former mon repreneur pour assurer la pérennité de la cinquième génération »

Membre du réseau Best (Boucherie Étal Service Tradition), ils sont 48 artisans bouchers à bénéficier de la force collective pour animer les magasins et créer des actions de promotion. Leurs objectifs ? Référencer les meilleurs

fournisseurs de matières premières, fidéliser leurs clients et démontrer les valeurs de la tradition bouchère. Lorsqu'on interroge Jérôme Epiard sur l'obtention du titre de maître artisan : « J'y pense forcément ! Je n'en fais pas une affaire de notoriété. Ce qui m'importe, c'est de garder le plaisir d'exercer mon métier, de mettre mon expérience au profit de mes salariés et de poursuivre l'aventure ! »

Le titre en équipe du meilleur charcutier de Loire-Atlantique est de nouveau à défendre ! Ils aiment concourir en départemental, régional et national et ont remporté plusieurs médailles d'or ou d'argent en saucisses, boudins et paupiettes. Un challenge permanent car il faut maintenir la qualité tout en innovant sans cesse.

Son plus grand défi sera de transmettre son entreprise : « Là, j'aimerais pouvoir être le tuteur de mon repreneur pour assurer la pérennité de la cinquième génération de bouchers bignonnois. »

La boucle serait ainsi bouclée... Belle continuation à tous !

L'ÉQUILBRÉ

Un restaurateur écoresponsable passionné

En 2017, Jocelyn Petitjean a pris un nouveau virage dans sa vie en lançant sa chaîne de Food Truck L'Équilibré. Portrait d'un entrepreneur passionné de mécanique, de cuisine et de nature.

► Une ancienne ambulance au service de la restauration.



Jocelyn Petitjean, jeune entrepreneur de 27 ans originaire du vignoble nantais, nous interpelle par son parcours atypique. Diplômé en génie civil, il évolue durant cinq ans dans les secteurs de la construction et de la vente comme technico-commercial. À 24 ans, il décide d'allier son envie d'entreprendre, ses compétences en mécanique, sa passion de la cuisine et son amour de la nature. Il achète son premier camion et lance sa chaîne de restauration locale au Landreau. Mais pas avec n'importe quel camion !

Il développe un concept original et malin. Il achète aux enchères d'anciennes ambulances qu'il transforme en véhicules de livraison de repas complets à tarifs abordables. Le tout en créant de l'emploi localement. Les repas équilibrés sont préparés en laboratoire avec des produits frais et locaux. Le service du midi s'effectue en liaison chaude.

Un camion, une embauche

Pour créer son entreprise et obtenir son 1^{er} prêt d'honneur, il se fait accompagner en 2017 par la CMA44,

animateur du réseau Ilas (Initiative Loire Atlantique Sud). Il démarre avec un camion, puis deux. Un second prêt lui est accordé en 2019 pour l'aider à se développer.

Aujourd'hui, L'équipe de l'Équilibré compte trois personnes. Deux camions parcourent le vignoble et la région nantaise pour distribuer des repas sains et équilibrés à base de produits frais et locaux dans des emballages respectueux de l'environnement. Un service de livraison de repas pour les particuliers et les professionnels est mis en place. En parallèle, des livraisons de panier-repas et d'épicerie locale sont organisées : œufs de la ferme, pain bio, vins du domaine de La Vrillonnière...

Le label Eco-défis

Pour communiquer sur son éthique, son concept et son entreprise sur le territoire, Jocelyn Petitjean démarre le dispositif Eco-défis, label des artisans et commerçants pour l'environnement de la CMA. Il obtient le précieux sésame en novembre 2020 grâce à la réalisation de son propre potager pour cuisiner les repas, l'ar-



rivée de poules pour valoriser les biodéchets de production, l'intégration de son 1^{er} apprenti et la sécurisation des produits d'hygiène dans le laboratoire.

La Covid19 est là mais l'Équilibré demeure ! Pour 2021, l'équipe songe à la rénovation du laboratoire intégrant des panneaux photovoltaïques, l'achat de nouveaux camions pour élargir ses points de distribution ou le développement du service traiteur. L'entrepreneur souhaiterait également embaucher de nouveaux salariés et intégrer deux apprentis en cuisine.

Les idées fusent, l'équipe est enthousiaste et la CMA continue de l'accompagner...

i + D'INFOS L'Équilibré - Le Landreau
www.lequilibrenantais.fr

URMA 44

Une offre de formation au plus près de vos besoins

1700 entreprises du Grand Ouest nous font confiance ! Pourquoi pas vous ? L'Urma 44 est l'un des plus importants centres de formation professionnelle de France. Avec un taux de réussite aux examens de 89 %. 2400 jeunes apprentis et adultes s'y forment. 88 % sont en emploi dans les six mois suivants l'obtention de leur diplôme. Le point sur notre offre de formation !



Nos offres de formation sur urmapaysdelaloire.fr

40 diplômes du CAP au BTS

Deux sites de formations

- Sainte-Luce-sur-Loire : 1 Place Jacques Chesné - 02 40 18 96 96
- Saint-Nazaire : Maison de l'apprentissage - 66 rue Michel Ange - Quartier Heinlez - 02 28 54 17 01

Cinq secteurs d'activité

→ **Alimentation** : CAP, CTM, BP, BTM, MC pour les métiers de boulanger, pâtissier, boucher, charcutier traiteur. Et pour répondre au besoin de la filière : le nouveau CAP poissonnier écailler.

→ **Restauration** : CAP, BP, BAC PRO et MC forment au service et à la cuisine.

→ **Tertiaire** : un nouveau diplôme, le BAC PRO Assistant de gestion des organisations et de leurs activités. Et après le niveau 4, des BTS en gestion de la PME et en comptabilité gestion.

→ **Métiers d'art** : CAP, BTM et BTS et des ateliers spécialisés en vitrail, tapisserie d'ameublement et ébénisterie.

→ **Automobile** : du CAP au BTS en passant par le CQP pour les métiers de la mécanique automobile, poids lourds, moto et carrosserie.

+ **D'INFOS** : Vous pensez recruter un apprenti à la rentrée 2021 ? Nos développeurs de l'apprentissage vous conseillent !

CONTACT :

• SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

Secteur restauration - Jennifer Michaux : jmichaux@artisanatpaysdelaloire.fr

Secteur alimentation - Jimmy Villa : jvilla@artisanatpaysdelaloire.fr

Secteur automobile - Audrey Dugast : adugast@artisanatpaysdelaloire.fr

Secteur tertiaire et métiers d'Art - Betty Plumejeau et Annick de la Roche Souvestre :

bplumejeau@artisanatpaysdelaloire.fr et

adelarochesouvestre@artisanatpaysdelaloire.fr

• SAINT-NAZAIRE - tous secteurs : aollivier@artisanatpaysdelaloire.fr

Neuf raisons de choisir l'Urma 44

Pleinement engagée dans la démarche qualité Qualiopi, l'Urma accompagne les entreprises dans le développement de leurs compétences, et les apprenants dans leur parcours de formation. **Choisir l'Urma, c'est choisir :**

- une offre de formation riche, à la mesure de vos besoins en compétences ;
- des développeurs de l'apprentissage à votre écoute pour qualifier vos besoins et vous proposer des candidats ;
- des plateaux de formation modernes ;

- des démarches actives de promotion des formations et des métiers pour attirer vos futurs salariés ;
- des équipes pédagogiques aux méthodes et outils innovants ;
- un suivi régulier de la progression pédagogique ;
- une offre de formation à l'écoute des métiers en tension ;
- la force du réseau Urma Pays de la Loire ;
- une offre de mobilité européenne pour élargir les compétences de vos apprentis.

FOCUS N°2

Le service formation continue

Se former aujourd'hui pour gagner demain

L'année 2020 a montré à quel point, les chefs d'entreprise du secteur artisanal ont su s'adapter aux mutations économiques, anticiper et se réinventer dans ce contexte de crise sanitaire. Plus que jamais, la formation est essentielle pour maintenir son activité.



UNE ÉQUIPE POUR VOUS CONSEILLER

Delphine, Sabine et Sandrine sont à votre écoute pour vous aider à choisir les formations les plus adaptées à vos besoins, vous renseigner sur les modalités de financement et accompagner vos démarches.

+ D'INFOS : formationcontinue44@artisanatpaysdelaloire.fr ou 02 51 13 83 22

Aujourd'hui, il ne suffit plus d'être bon dans son domaine ou maîtriser son métier sur le bout des doigts. La formation continue est le levier indispensable pour renforcer ses compétences, acquérir de nouveaux savoir-faire, en particulier dans le contexte de mutation économique actuel. Avec plus de 40 sessions programmées ce semestre, nous vous proposons un large choix de formations courte durée pour déve-

lopper vos compétences et accroître votre performance pour gérer votre entreprise (efficacité commerciale, management des équipes, gestion et comptabilité, bureautique, outils numériques, communication digitale).

À chaque besoin sa formule

→ Formations en collectif, en présentiel ou en distanciel ;

- en inter avec d'autres chefs d'entreprise, d'autres secteurs qui partagent vos préoccupations ;
- en intra si vous souhaitez organiser des sessions de formation sur mesure pour vos collaborateurs sur des besoins spécifiques ;
- Formations assorties d'un suivi individualisé postformation.

98 % de stagiaires satisfaits en 2020

Quel financement pour votre projet de formation ?

Vous êtes travailleur non salarié de l'artisanat (chefs d'entreprise, conjoint collaborateur...) ? La CMA effectue pour vous les formalités de demande de prise en charge financière auprès de votre fond d'assurance formation (CDF : Conseil de la formation). Vous êtes salarié de l'artisanat ? Nos conseillères de formation vous indiqueront les démarches à accomplir auprès des OPCO de votre secteur d'activité. Les formations sont aussi accessibles à tout public extérieur au secteur de l'artisanat comme les commerçants, professions libérales, salariés et demandeurs d'emploi.

Nos engagements :

- des formations spécialement conçues pour l'Artisanat et une offre de formation renouvelée chaque semestre ;
- des formalités d'inscription simples et rapides ;
 - des tarifs très intéressants ;
 - une équipe à votre écoute pour analyser ensemble vos besoins et vous aider à faire les bons choix ;
- des formateurs qualifiés, experts dans leur domaine, formés à la pédagogie et avec une réelle connaissance des problématiques de la TPE ;
 - une approche concrète, des solutions opérationnelles ;
- des petits groupes pour faciliter les échanges et bénéficier de conseils personnalisés.

RENTRÉE OCTOBRE 2021

L'Assistant de dirigeant d'entreprise artisanale

L'ADEA est une formation certifiante (titre homologué niveau 4) destinée au conjoint collaborateur, au conjoint associé, au salarié qui assiste quotidiennement le chef d'entreprise dans la gestion administrative, comptable et commerciale... Taux de réussite 2020 : 100 %

Beaucoup d'entreprises artisanales ont en commun le rôle prépondérant du conjoint dans leur bon fonctionnement. Il ou elle a souvent en charge l'accueil, la gestion administrative, la comptabilité, les relations avec les partenaires, le suivi commercial... Outre une très grande polyvalence, ce poste requiert des compétences spécifiques. Pouvoir compter sur des collaborateurs compétents, aptes à vous soutenir efficacement est essentiel. Cette formation, suivie par de nombreux conjoints, est reconnue dans le monde artisanal.

Possibilités de prise en charge

- via le compte personnel formation (CPF) ou l'OPCO pour les salariés.
- via le Conseil de la formation (CDF) pour les conjoints collaborateurs et TNS.

Durée : une journée par semaine

Communication et relations humaines
70 h

Secrétariat bureautique
112 h

Gestion de l'entreprise
203 h

Stratégie et techniques commerciales
94 h

i + D'INFOS : Delphine Bisson - 02 51 13 83 88

Le brevet de maîtrise : une double compétence pour vous et votre entreprise

Niveau 5 (BAC +2)

Objectifs : être un professionnel hautement qualifié dans son métier, apte à gérer une entreprise artisanale et à former des apprenants.

Dates de formation : du 6 avril 2021 au 31 janvier 2023 à Sainte - Luce-sur-Loire (un jour par semaine).
Inscrivez-vous !

i + D'INFOS : Christie Dalicy - 06 47 50 12 88 - cdalicy@artisanatpaysdelaloire.fr

« L'INFORMATIQUE POUR LES PROS »

Vous voulez avoir plus que des bases sur Word et Excel ? Être plus performant dans la gestion de votre quotidien ? Avoir accès à des informations ou des outils d'organisation, même absent du bureau, depuis votre smartphone ou votre tablette ?

Avez-vous entendu parler d'outils collaboratifs ? De la suite Google ? Rejoignez un groupe de personnes de secteurs différents, avec les mêmes envies... Et formez-vous en cinq jours sur plusieurs outils :

- **outils bureautiques :** traitements de texte (courriers, documents de synthèse Word, tableaux de bord avec calculs automatiques et mise en forme Excel) ;
- **outils digitaux :** pour mettre en avant votre entreprise sur le web (Google My Business), vous organiser (Google Agenda, Google Keep), partager des documents

entre plusieurs membres de l'entreprise (Google Drive, Google Sheets, Google Docs), envoyer des formulaires en ligne (Google Forms) ;
→ **Canva :** pour améliorer vos photos et visuels, donc votre image sur vos réseaux sociaux, votre site web, vos documents.

Financement

Pour les artisans (TNS) et micro-entrepreneurs, la prise en charge par le Conseil de la formation de la CMA et quasi intégrale. Reste à votre charge 59 € par jour (pour la 1^{er} formation) et 29,50 € pour les suivantes (excepté les formations de 5 jours et plus). Tarif autre public (salarié, demandeurs d'emploi, chefs d'entreprise) : 239 € par jour. Devis sur simple demande.

Le + de la formation : une tablette numérique offerte !

i + D'INFOS : 02 51 13 83 22, formationcontinue44@artisanatpaysdelaloire.fr

Rétablissement professionnel : effacer le passé et rebondir

Alternative « bienheureuse » à la liquidation, la procédure de rétablissement professionnel est rapide et peu contraignante. Elle vise les artisans et commerçants sans salarié détenant moins de 5 000 € d'actifs. Une piste à ne pas négliger en cette période de crise. Explications. *Laetitia Muller*

Qui n'a jamais eu envie, face à des dettes, d'effacer le passé et de repartir à zéro ? Pour les artisans et commerçants, dont l'actif n'excède pas 5 000 €, c'est la possibilité offerte par le rétablissement professionnel. Instituée par une ordonnance du 12 mars 2014, cette procédure peut être sollicitée en cas de cessation des paiements.

Qui peut en bénéficier ?

L'artisan doit se trouver en situation de cessation des paiements avec un redressement impossible (article L645-1 du Code de commerce). Le rétablissement personnel constitue une alternative à la liquidation judiciaire (LJ), qui reste d'ailleurs possible si le rétablissement échoue. L'artisan qui sollicite cette procédure est donc contraint de ne pas avoir cessé son activité depuis un an. Condition financière : l'actif ne peut excéder 5 000 €. L'artisan, ou le commerçant, réalise lui-même l'estimation mais ne manquera pas de préciser dans l'inventaire les modalités qu'il a utilisées pour l'évaluation de ses biens. De plus, le débiteur ne peut pas occuper de salarié, ni en avoir disposé au cours des six derniers mois.

Autre impératif : il est tenu de n'être visé par aucune procédure collective en cours, ne pas avoir fait l'objet d'une liquidation judiciaire clôturée pour insuffisance d'actif, ou encore de ne pas avoir bénéficié d'un rétablissement professionnel dans les cinq ans précédant l'ouverture de la procédure.

Enfin, la bonne foi du débiteur est requise. Cela implique notamment l'absence d'organisation d'insolvabilité ou de dissimulation d'actifs.

Comment se déroule la procédure ?

L'ouverture de la procédure est l'œuvre du tribunal, qui vérifie que les conditions énumérées ci-dessus sont réunies. Il désigne ensuite un juge « commis » qui « enquête » sur le patrimoine du débiteur, ainsi qu'un mandataire judiciaire. Contrairement à un RJ ou une LJ, les intérêts des créanciers ne sont pas représentés. Un rapport sur la situation est réalisé par le mandataire judiciaire et remis au juge. Le tribunal prononce alors la liquidation judiciaire ou la clôture de la procédure. Dans ce dernier cas, le jugement de clôture comprend l'état chiffré des créances « effacées » avec l'indication des coordonnées des créanciers.

Les avantages

C'est une procédure courte : quatre mois, et un véritable moyen d'effacement des dettes, sans influencer sur la vie courante du professionnel. En effet, contrairement à une procédure collective, le débiteur n'est pas dessaisi de ses droits de gestion : il peut payer les créanciers, acheter des biens et poursuivre son activité.

La cessation des paiements

Cet état qualifie l'entreprise en difficultés qui ne peut pas faire face à son passif exigible avec son actif disponible*. L'actif disponible recouvre tout ce qui peut être transformé rapidement en liquidités, comme la vente de biens. Le passif exigible, quant à lui, correspond à l'ensemble des dettes arrivées à échéance que les créanciers peuvent réclamer sans délai.

* Article L631-1 du Code de commerce



VECTORMINE

AIDES AU FINANCEMENT DES TPE ET PME

Pour garantir un financement sur le long terme, 150 millions sont dédiés à la garantie de placements financiers labélisés « France Relance ». S'y ajoute une garantie publique de 2 milliards d'euros pour des prêts participatifs.

IMPÔTS DE PRODUCTION ALLÉGÉS

CVAE, CFE, TFPB... autant d'impôts locaux réduits. L'impôt sur les sociétés, quant à lui, passera à 25 % en 2022 (contre 28 ou 33 % aujourd'hui).

VOYANTS AU ROUGE, POLITIQUE AU VERT

Les dépenses 2021 font l'objet d'une cotation indiquant leur impact environnemental. 18,4 milliards d'euros sont fléchés vers l'écologie. Un crédit pour la rénovation énergétique des bâtiments commerciaux voit le jour.

LECTURE RAPIDE

Loi de finances 2021 : impôts en baisse et aides aux entreprises fragilisées

Cette année, sans surprise, la loi de finances 2021 (LF2021) traduit le « quoi qu'il en coûte » assumé par le Gouvernement. Au programme : des baisses et des crédits d'impôts, des aides pour permettre aux entreprises de rester à flot et un volet social complet. Un peu de baume au cœur des artisans pris dans les quarantièmes rugissants d'une crise qui dure. *Loetitia Muller*

Suppression de la majoration pour non-adhésion à un OGA

Bonne nouvelle pour les indépendants, artisans et TPE, l'article 43 de la loi de finances organise la suppression progressive de la majoration de 25 % appliquée aux titulaires de certains revenus professionnels (BIC, BNC), non adhérents d'un organisme de gestion agréé (OGA) ou assimilé. Sa disparition est prévue dans la loi pour 2023.

Baisse d'impôts et aide à la compétitivité

Les fameux impôts de production, taxés de plomber la productivité des entreprises françaises, sont réduits de 10 milliards d'euros à partir du 1^{er} janvier 2021. Sont principalement visés les impôts qui pèsent sur la masse salariale, l'investissement et le capital. Si les entreprises de plus de 50 salariés doivent, en contrepartie de ces réductions, produire avant la fin de l'année 2022 des indicateurs justifiant de la transparence de leur démarche écologique, de parité et de gouvernance, il semble probable que la mesure ne touche pas les TPE avant 2023...

En pratique :

- La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) est réduite de moitié, tout comme la cotisation foncière des entreprises (CFE) et la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB).
- Pour soutenir la création d'entreprises, celles qui naissent en 2021 bénéficient d'une exonération totale de CFE et de CVAE, pendant trois ans. Vigilance toutefois, cette faculté est conditionnée à l'approbation de chaque collectivité locale.
- Le Gouvernement a, en outre, abaissé de 3 à 2 % le taux de plafonnement de la cotisation économique territoriale (CET) en fonction de la valeur ajoutée afin d'éviter une neutralisation des gains.
- Autre contribution en baisse, l'impôt sur les sociétés (IS) qui poursuit son déclin avec pour objectif affiché d'atteindre le taux de 25 % en 2022 (contre 28 % ou 33,33 % aujourd'hui). Ce taux vise les entreprises dont le bénéfice est supérieur à 38120 € par an. Les TPE et PME pourront quant à elles bénéficier du taux réduit d'impôt sur les sociétés de 15 % si elles réalisent un chiffre d'affaires annuel hors taxes inférieur à 10 M€, contre 7,63 M€ précédemment.

Renforcement des fonds propres

La loi de finances institutionnalise le dispositif d'aide à la solvabilité, mis en place dans la continuité des prêts garantis par l'État (PGE). Les entreprises peuvent bénéficier de garanties par l'État jusqu'à 2 M€. L'aide se traduit dans des produits financiers de long terme, que Bercy qualifie « de quasi-fonds propres », eu égard à leur longue durée: chacun appréciera.

Le soutien passe également par le fonds de solidarité, qui est abondé de 7 milliards d'euros pour les dépenses d'urgence, au moins jusqu'au mois de juin 2021.

Les principales mesures sociales

→ Parmi les nombreuses mesures du volet social, on note la création d'un **dispositif d'activité partielle longue durée (APLD)**, qui pourra aller jusqu'à 24 mois, pour s'adapter aux circonstances économiques. Depuis le début de la crise sanitaire, le « chômage partiel » est présenté comme le rempart contre le chômage déployé par le Gouvernement. Ce dernier injecte, via la loi de finances, 11 milliards d'euros pour l'APLD 2021. Les mesures d'activité partielle dites « temporaires » sont, quant à elles, pérennisées jusqu'à la réouverture des commerces fermés administrativement, ou du fait de la crise sanitaire.

→ Toujours au menu de la loi de finances, 4 milliards d'euros sont fléchés vers les jeunes et leur intégration dans la vie professionnelle. Ainsi l'**aide pour l'embauche d'un jeune de moins de 26 ans** est valable jusqu'au 31 mars 2021, et son montant peut atteindre 4 000 € la première année.

→ Le nouveau budget prévoit également une aide pour les employeurs qui ont conclu un **contrat d'alternance ou de professionnalisation** avec une jeune recrue jusqu'au 28 février 2021. Le coup de pouce peut

atteindre 8 000 € la première année. L'apprentissage est également dopé avec, pour l'heure, un cofinancement prévu jusqu'à fin février.

Première loi de finances « verte »

Pour la première fois, le budget 2021 comporte un volet dédié à l'économie verte. À titre d'exemple, une aide fiscale, via un crédit d'impôt, est à disposition des entreprises qui voudraient rénover leurs bâtiments professionnels (bureaux, locaux commerciaux, entrepôts...) jusqu'au 31 décembre 2021. Bonne surprise: 30 % des dépenses éligibles peuvent être déduites, sous forme d'un crédit d'impôt. La limite est fixée à 25 000 €.

À retenir également: TVA, export, numérique...

→ Les mesures concernant la **TVA dans le commerce en ligne** sont repoussées en juillet 2021. Le big bang et le renouveau annoncés dans ce secteur devraient avoir lieu cet été.

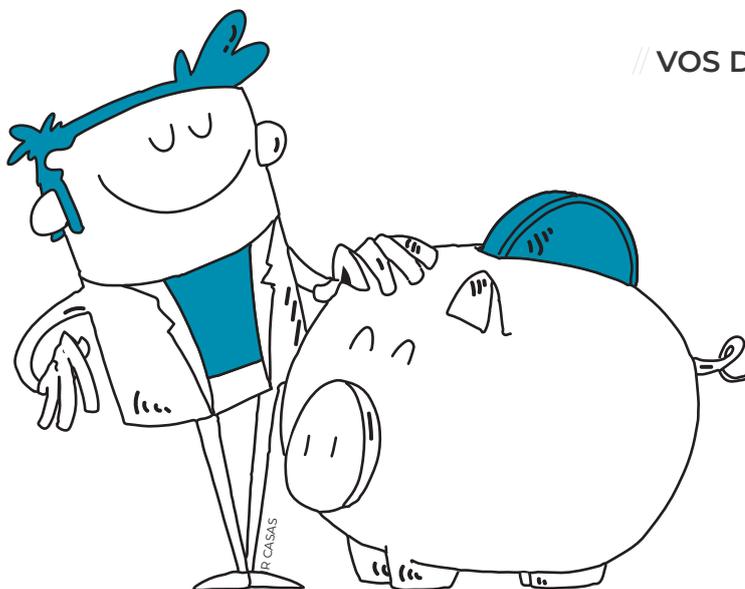
→ En outre, le Gouvernement poursuit son plan d'urgence en soutien aux **entreprises exportatrices**. Plusieurs dispositifs sont mis en place pour les petites entreprises qui souhaitent se développer à l'international. Ainsi, les « **chèques VIE** », d'un montant de 5 000 €, peuvent financer des missions de volontariat internatio-

nal en entreprises. Autre option: les « **chèques Relance export** » permettent la prise en charge de la moitié des frais engagés pour la participation à un Salon international en version physique ou distancielle.

→ Le budget 2021 pousse les TPE et PME à se digitaliser le plus possible pour gagner en compétitivité. À cette fin, 1,5 milliard d'euros est engagé pour une **mise à niveau numérique des territoires**. Les artisans et commerçants seront accompagnés via les actions de France Num et grâce au programme « **IA Booster** » qui permet de moderniser les outils de production. « Cerise sur la data »: un **chèque numérique de 500 €** permet aux entreprises d'investir dans les nouvelles technologies. Il est accessible via le site de France Num (francenum.gouv.fr).

→ Enfin, cette loi de finances maintient les **taux d'intérêt de retard et moratoires** à 0,20 %. Le Gouvernement a jugé les commerçants et artisans suffisamment en difficulté pour ne pas leur asséner une augmentation du « taux des dettes ».

Moins d'impôts et de taxes, plus d'aides et de soutien, il n'en fallait pas moins pour affronter une année qui s'annonce d'ores et déjà économiquement compliquée, et où les entrepreneurs risquent encore de devoir naviguer à vue.



L'inspection du travail devient la Dreets

À compter du 1^{er} avril prochain, les artisans vont avoir un nouvel interlocuteur... Les Directe (Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi), ou communément les « inspections du travail », et les services déconcentrés chargés de la cohésion sociale, vont fusionner pour devenir les Dreets (Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités). L'objectif est d'assurer un meilleur dialogue entre ces services, les collectivités territoriales et les organismes de Sécurité sociale. En pratique, les inspections du travail conservent leur fonctionnement actuel et leur indépendance au sein de ces directions régionales dans lesquelles elles intégreront le pôle « politique du travail ».

QUOI TRANSMETTRE ?

La transmission informatique concerne non seulement la facturation, dite « e-invoicing », mais également un ensemble de données utiles à l'administration fiscale : on parle alors de « e-reporting ».

TOUS NUMÉRIQUES EN 2025 !

À partir de 2023, les commerçants et artisans devront accepter les factures électroniques. Les TPE y seront également contraintes en 2025.

AVANTAGES MULTIPLES

Des économies sont espérées pour les entreprises qui sécurisent ainsi leurs données et minimisent le risque d'erreurs. L'État pourra recouper facilement les informations, prévenir les fraudes et, à terme, préremplir électroniquement les déclarations de TVA.

LECTURE RAPIDE

Facturation électronique : qui, quand, quoi ?

La loi de finances pour 2021 permet au Gouvernement de prendre, jusqu'en septembre prochain, des mesures permettant de généraliser le recours à la facturation électronique et à la transmission de données numériques complémentaires à l'administration fiscale. Des obligations qui nécessiteront quelques adaptations dans les entreprises artisanales. Autant anticiper !

Loetitia Muller

Quels sont les objectifs ?

Pour les artisans et commerçants, l'enjeu est de renforcer leur compétitivité en diminuant les charges administratives. Selon un rapport de la Direction générale des finances publiques (DGFIP), le coût d'une facture électronique est estimé à moins d'un euro, contre dix euros pour la version classique ! À cela s'ajoutent la rapidité et la sécurité liées à l'absence de saisies multiples. Pour l'État, les avantages sont clairement financiers. Il pourra ainsi lutter contre la fraude, en recoupant les supports informatisés. En outre, il connaîtra en temps réel l'activité des entreprises, ce qui devrait lui permettre d'adapter sa politique économique. Enfin, les déclarations de TVA seront, à terme, préremplies facilitant ainsi contrôle et surveillance.

Quelles sont les dates d'application ?

Dès 2023, toutes les entreprises ont l'obligation de réceptionner les factures électroniques, et donc de s'être équipées auparavant des appareils adéquats. L'obligation d'émettre des factures dématérialisées varie, quant à elle, en fonction de la taille de la structure : 2023 pour les grandes entreprises, 2024 pour les ETI et 2025 pour les TPE/PME.

Quelles données transmettre et quand ?

En plus de la facturation électronique, réalisée après chaque acte de vente, la loi de finances prévoit la transmission au « fisc » de nombreuses données dites « complémentaires ». Le but est clairement affiché : couvrir un ensemble de flux afin de disposer de toutes les informations indispensables à l'identification du traitement de TVA appliqué. Ainsi, les données suivantes devront être transmises : date de la facture, numéro d'identification du client et du fournisseur, date de l'opération, montant HT, taux de TVA, et enfin montant de la TVA.

À noter : s'agissant des transactions en B2C, aucune donnée nominative ne peut être transmise en vertu du règlement général sur la protection des données (RGPD).

À terme, outre le préremplissage automatique de la déclaration de TVA, la facturation électronique associée à la transmission des données complémentaires permettra à l'administration fiscale de repérer les transactions potentiellement frauduleuses.

Bel avenir pour les vendeurs de solutions de facturation ! Le rapport de la DGFIP a d'ailleurs proposé une cohabitation entre les opérateurs privés et une plateforme publique, laquelle pourrait notamment proposer gratuitement la facturation aux TPE.

25, c'est le nombre de modèles hybrides chez Volkswagen Audi SEAT et ŠKODA Nantes à ce jour. Nous avons les véhicules qui correspondent à vos attentes.



Nouvelle Audi Q3 Sportback TFSIe Business Line.

À partir de
632€
par mois⁽¹⁾
sans apport



Location longue durée sur 37 mois avec Perte Financière⁽²⁾, Contrat de Maintenance aux Professionnels et véhicule de remplacement inclus⁽³⁾ Offre valable du 15 mars au 15 avril 2021. (1) Offre de location longue durée sur 37 mois et 30000 kms pour une Audi Q3 Sportback Business Line 35 TFSI BVM 6 avec option peinture métallisée, 37 loyers de 632 € TTC. **Modèle présenté :** Audi Q3 Sportback 35 TFSI BVM 6 S Line avec peinture métallisée, pack esthétique noir, boîtiers de rétroviseurs noirs, vitrage privacy, jantes 19" en aluminium coulé Audi Sport 5 branches en Ven étoilées, finition titane mat, polies brillant, 48 loyers de 510 € TTC en location longue durée sur 48 mois et 45 000 kms maximum, hors assurances facultatives. Réservée à la clientèle professionnelle, hors taxis, loueurs et flottes, chez tous les distributeurs Volkswagen présentant ce financement, sous réserve d'acceptation du dossier par Volkswagen Fleet Solutions division de Volkswagen Bank GmbH - SARL de droit allemand - Capital 318279200€ - Succursale France : Bâtiment Ellipse, 15 Avenue de la Demi-Lune, 95700 Roissy-en-France - RCS Pontoise 451618904 - Mandataire d'assurance et mandataire d'intermédiaire d'assurance enregistré à l'ORIAS : 08040267 (www.orias.fr). Montants exprimés TTC, hors prestations facultatives. (2) Perte Financière obligatoire incluse dans les loyers souscrite auprès de MMA IARD Assurances Mutuelles - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes - RCS Le Mans 775652126 et MMA IARD - Société Anonyme au capital de 537052368 euros - RCS Le Mans 440048882 - sièges sociaux : 14 bd Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans cedex 9. Entreprises régies par le code des assurances. (3) Contrat de Maintenance obligatoire souscrit auprès de Volkswagen Bank GmbH ; Garantie Véhicule de Remplacement incluse dans les loyers, souscrite auprès d'Europ Assistance France SA - RCS Nanterre 451366405 ; Entreprises régies par le Code des assurances et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) - 61, rue Taitbout 75009 PARIS. Volkswagen Group France S.A. - RCS SOISSONS 832277370. **Gamme Nouvelle Audi Q3 Sportback : Consommations WLTP en cycle mixte (l/100km) : 5,9 - 9,2. Émissions CO2 WLTP en cycle mixte : 150 - 208. « Tarif » au 18/06/2020. Valeurs susceptibles d'être revues à la hausse. Pour plus d'informations, contactez votre Partenaire. Fleet Solutions = Solutions Flotte. Publicité diffusée par le concessionnaire Océan Automobile en qualité d'intermédiaire de crédit, à titre non exclusif, de Volkswagen Bank.**

Nouvelle Golf eHybrid Style

À partir **304 €** par mois

1^{er} loyer de 2000€ ramené à 0€
après déduction du bonus écologique.
Exonération de TVS.



Solution Garanties Pro

Maintenance⁽³⁾
Véhicule de
remplacement⁽³⁾
Assurance
Perte financière⁽²⁾

Location longue durée sur 37 mois avec 1^{er} loyer de 2000€ ramené à 0€ après déduction du bonus écologique avec perte financière incluse⁽²⁾ contrat de maintenance aux professionnels et véhicule de remplacement inclus⁽³⁾. Offre valable du 01/03/2021 au 31/03/2021 et sous réserve de bénéficier du bonus écologique de 2000€ (conditions sur www.economie.gouv.fr).

Modèle présenté : Nouvelle Golf eHybrid Style avec options peinture métallisée et jantes 'Dallas'. 1^{er} loyer de 2000€, ramené à 0€ après déduction du bonus écologique, suivi de 30 loyers à 419€. (1) Offre de Location Longue Durée sur 37 mois et 30000kms pour une Nouvelle Golf eHybrid Style 1.4 TSI 204ch DSG option peinture métallisée à 304,41€ TTC par mois. **Offre réservée à la clientèle professionnelle** hors taxis, loueurs et flottes, chez tous les Distributeurs Volkswagen présentant ce financement, dans la limite des stocks disponibles et sous réserve d'acceptation du dossier par Volkswagen Fleet Solutions, division de Volkswagen Bank GmbH - SARL de droit allemand - Capital social: 318279200€ - Siège social: Braunschweig (Allemagne) - RC/HRB Braunschweig: 1819 - Inscription au registre des intermédiaires d'assurance: D-HNQM-UQ9MO-22 (www.orias.fr) - Succursale France: Bâtiment Ellipse - 15, av. de la Demi-Lune - 95700 Roissy-en-France - RCS Pontoise 451618904 - Administration et adresse postale: 11, av. de Boursonne - BP 61 - 02601 Villers-Cotterêts Cedex. Montants exprimés TTC, hors prestations facultatives. **Offre valable du 01/03/2021 au 31/03/2021.** (2) Perte Financière obligatoire incluse dans les loyers souscrite auprès de MMA IARD Assurances Mutuelles - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes - RCS Le Mans 775 652 126 et MMA IARD - S.A. au capital de 537051368€ - RCS Le Mans 440048882 - Sièges Sociaux: 14, bd Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans cedex 9. Entreprises régies par le Code des assurances. (3) **Contrat de Maintenance obligatoire** souscrit auprès de Volkswagen Bank GmbH ; **Garantie Véhicule de Remplacement** incluse dans les loyers, souscrite auprès d'Europ Assistance France SA - RCS Nanterre 451 366 405; entreprises régies par le Code des assurances et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) - 61, rue Taitbout-75009 Paris. *Cycle mixte Nouvelle Golf eHybrid Style peinture métallisée reflète argent 1.4 TSI eHybrid 204 DSG (l/100km): 0,9-1,5. Rejets de CO₂ (g/km) WLTP: 21-33. Valeurs au 09/02/2021, susceptibles d'évolution. Plus d'informations auprès de votre Partenaire.

Depuis le 01/09/2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. Les outils d'aide à la conduite automobile ne dispensent pas le conducteur d'être vigilant. Publicité diffusée par le Distributeur Auto Garage de l'Ouest enregistré à l'ORIAS sous le n°7036203, en qualité d'intermédiaire en opération de banque à titre non-exclusif de Volkswagen Bank. Volkswagen Group France - SA au capital de 198502510€ - 11, av. de Boursonne, Villers-Cotterêts - RCS Soissons 832277370.

Notre équipe dédiée aux professionnels vous accompagne pour faire l'étude de votre parc et vous proposer des solutions adaptées à votre entreprise.

Contactez-nous :

VOLKSWAGEN AUDI SEAT ŠKODA à ORVAULT - REZÉ - CHÂTEAUBRIANT

fleet.vgrfnantes@vgr.fr



Confinement, couvre-feu et gestes barrières incitent les artisans et commerçants à revoir leur mode de commercialisation. Le click & collect s'avère un levier efficace pour maintenir ou développer son activité en cette période. Plus rentable et plus simple à mettre en œuvre que la livraison à domicile, il nécessite toutefois un minimum de préparation... *Julie Clessienne*



BON À SAVOIR

Le chiffre d'affaires généré par les ventes réalisées via le click & collect n'est pas pris en compte dans le calcul de l'aide au titre du fonds de solidarité.

Click & collect : pas si sorcier !



1. QU'EST-CE QUE LE CLICK & COLLECT ?

Le click & collect (ou retrait en magasin ou cliqué-retiré) permet la réservation d'un produit « à distance » (via votre site ou vos réseaux sociaux), puis son retrait en magasin. Ses avantages sont nombreux : réduire les files devant votre commerce et le temps d'attente, fidéliser votre clientèle, développer votre visibilité (votre présence en ligne vous rend accessible 24 h/24), ne pas imposer de frais de livraison ou d'envoi... Le « drive », qui permet à l'acheteur de rester dans son véhicule, en est un dérivé.

2. MONTREZ QUE VOTRE ACTIVITÉ CONTINUE

Commencez par faire savoir que vous proposez ce nouveau service en l'affichant en vitrine ou en boutique. Profitez des réseaux sociaux pour informer vos clients de l'adresse en ligne à laquelle il est possible de commander vos produits. Postez l'information régulièrement. Envoyez des e-mails ou des SMS aux clients dont vous avez les coordonnées. Enfin, n'oubliez pas d'indiquer les modalités de précommande et de « click & collect » sur la devanture de votre magasin : une exigence du « Protocole sanitaire renforcé pour les commerces ».

3. COMMENT LE METTRE EN PLACE EN LIGNE ?

L'idéal est de posséder un site de e-commerce. Mais vous pouvez aussi permettre à vos clients de passer commande directement via un formulaire sur votre site vitrine (de type Frama Form, SurveyMonkey, Google Form...), par le biais de votre page professionnelle sur les réseaux sociaux ou simplement par téléphone (« call & collect »). Vos clients n'ont plus qu'à venir chercher « physiquement » leur commande devant la boutique et, le cas échéant effectuer le paiement de leur achat.

4. COMMENT ORGANISER LES RETRAITS ?

Créer un comptoir de retrait dédié, à l'entrée de votre magasin, optimisera la gestion de votre jauge et le temps d'attente. De même que l'instauration de plages horaires pour les retraits. Vous pouvez aussi déposer la commande sur le pas de votre porte, si le client a la possibilité de signaler son arrivée ou de prendre rendez-vous. Organisez-vous au mieux en classant les produits qui doivent être retirés pour ne pas faire attendre vos clients. Dans tous les cas, le respect des consignes sanitaires reste impératif !

5. VENTE À DISTANCE, VIGILANCE !

Pour anticiper tout souci, soyez particulièrement attentif à la gestion de vos stocks, d'autant plus si vous multipliez les sources de commandes. Rappelez-vous aussi que les achats réalisés en ligne ou par téléphone suivi d'un retrait en boutique sont soumis à la réglementation relative à la vente à distance (droit de rétractation de 14 jours pour le consommateur).

ALLEZ PLUS LOIN

- Évaluation en 10 minutes de votre maturité numérique grâce à l'outil d'autodiagnostic mis en place par le réseau des CMA : autodiag-num.artisanat.fr
- Sélection d'offres de solutions numériques à tarif préférentiel réalisée par le site du ministère de l'Économie : clique-mon-commerce.gouv.fr
- Panorama des solutions click-and-collect pour les retailers : e-marketing.fr



DAILY PROMOTION

DES OFFRES POUR ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS

DAILY BENNE + COFFRE

140 CH, TOUT ÉQUIPÉ

355€ HT / MOIS ⁽¹⁾

3 ANS D'ENTRETIEN INCLUS ⁽²⁾



IVECO DAILY. CHANGEZ DE PERSPECTIVES.

IVECO

Votre partenaire pour un transport durable

**IVECO
CAPITAL**

(1) Exemple de financement en crédit-bail sur 60 mois, pour un IVECO DAILY 35C14H équipé des options Pack Business, roue de secours, feux et essuie-glaces automatiques, Hill Descent Control et Traction Plus, réservoir 100 L, rangement au-dessus du pare-brise, banquette passager avec support extractible, poignées d'accès cabine, suspension avant Quad-Tor, renfort de suspension arrière Helper, prise de courant 12V - 13 broches, kit fumeur, antibrouillards, traverse arrière, incluant la carrosserie benne et coffre au prix remis de 30 710 € HT - un premier loyer de 7 775 € HT à la livraison, suivi de 59 loyers de 355,40 € HT et une option d'achat de 3 071 € HT. Règlement des loyers par prélèvement automatique. Frais de dossier : 120 € HT. Offre valable pour toute commande du 1er février au 31 mars 2021. Sous réserve d'acceptation du dossier de financement par CNH Industrial Capital Europe, SAS au Capital de 88.482.297 €, 12 rue du Port, 92022 NANTERRE. Cédex - 413 356 353 RCS Nanterre. Date limite d'acceptation du dossier de financement : 31 mars 2021. D'autres financements et d'autres durées, à des conditions différentes, sont par ailleurs disponibles auprès de votre concessionnaire IVECO. (2) Contrat S-Lite IVECO (entretien programme constructeur, appoint d'huile, SPECTROLIO) inclus sur 36 mois et 90 000 km maximum. Offre valable jusqu'au 31 mars 2021. Offres soumises à conditions, réservées aux professionnels, hors loueurs et flottes, pour un véhicule défini dans l'offre, vendu par les concessionnaires du réseau IVECO participant à l'opération.

By SDVI

SDVI NANTES NORD
1 rue de la Garenne
44700 ORVAULT
02 40 16 49 50

SDVI NANTES SUD
6 rue Blaise Pascal
44400 REZÉ
02 28 25 01 25

SDVI ST NAZAIRE
ZAC de Brais
44600 ST NAZAIRE
02 44 73 80 80

www.sdvi.fr

COMMUNIQUEZ DANS

le monde des

artisans



THIERRY JONQUIÈRES

DIRECTEUR DE PUBLICITÉ

06 22 69 30 22

thierry.jonquieres@wanadoo.fr

CÉDRIC JONQUIÈRES

CHEF DE PUBLICITÉ

06 10 34 81 33

cedric.jonquieres@orange.fr



Le magazine de
référence de l'artisanat



Martine Berenguel
Co-présidente de la CNAIB-SPA

« Si le secteur a rebondi en 2020 grâce à une reprise d'activité et aux aides de l'État, j'appréhende l'avenir. La suspension du fonds de solidarité serait une catastrophe. »



www.cnaib.fr

© ALEX PIN

ESTHÉTICIENNES

GARDER BONNE MINE

Après une reprise satisfaisante suite au premier confinement, l'esthétique n'a pas connu le rebond escompté à l'issue de la deuxième vague. Malgré les difficultés, les professionnelles s'adaptent aux règles sanitaires et le secteur va de l'avant.

Isabelle Flayeux

Par la nature des soins prodigués, la distanciation sociale n'existe pas dans l'esthétique. Dès le premier confinement, la CNAIB-SPA¹ s'est impliquée dans la mise en œuvre d'un guide de bonnes pratiques de sécurité sanitaire pour les esthéticiennes. Les mesures sont entrées en vigueur à partir du 11 mai 2020, date du déconfinement des entreprises recevant du public. « Les fiches métier visent à protéger au maximum les clients et les personnels. Pour les soins du visage uniquement, le client est dispensé de masque et l'esthéticienne s'équipe d'une double protection pour travailler, un masque et une visière, explique Martine Berenguel, co-présidente de la CNAIB-SPA. Au-delà des protections individuelles et des gestes barrières, les instruments et postes de travail sont désinfectés après chaque prestation et les espaces aérés. »

REBOND POUR 70 % DES INSTITUTS

Les règles sanitaires actuelles modifient l'organisation des entreprises d'esthétique et obligent à espacer les rendez-vous. « Pour pallier la hausse des investissements et la baisse du nombre de prestations, certaines

font le choix de facturer, entre un et trois euros, les frais relatifs à la désinfection. D'autres élargissent les plages d'ouverture. La situation s'est compliquée avec le couvre-feu à 18 heures. La majorité des rendez-vous sont entre 17 et 19 h 30. » Si les spas ont perdu 20 % de chiffre d'affaires du fait de l'interdiction de 50 % de leurs prestations (soins humides), près de 70 % des instituts ont rattrapé leurs pertes financières, malgré une baisse des soins visage: « Avec le port du masque, les femmes se maquillent moins. Notre rôle de prescripteur est difficile, la vente de maquillage a diminué de 70 %. » Novatrices et dynamiques, des esthéticiennes ont proposé des tutos à leur clientèle durant les confinements pour garder le lien. La CNAIB-SPA a assuré des formations en visio et en présentiel. Conscient de l'enjeu du numérique et du digital, le Campus des métiers de la beauté de Chartres² intègre deux options à ses diplômes: esthéticienne en phygital³ et conseillère de beauté en phygital.

1. Confédération nationale artisanale des instituts de beauté et spa.
2. L'IBCBS (International beauty & cosmetic business school).
3. Le phygital est un chemin intermédiaire entre les points de vente physiques traditionnels et le digital.

60 000

instituts de beauté en France, dont 50 % sont des micro-entreprises, 20 % des spas.

50 %

Durant la crise sanitaire, les soins spa exercés en zone humide sont interdits, soit 50 % de l'activité des spas.

30 000

salariés au sein des instituts de beauté et des spas.

PHOTOGRAPHES

DÉCLENCHEMENT RAPIDE

La réactivité de la profession a permis de limiter les dégâts pendant la crise sanitaire, une partie du métier tirant ses ressources d'événements (qui sont, encore aujourd'hui, « empêchés »). Les artisans photographes s'attachent par ailleurs à garder leur déclic d'avance en protégeant leur savoir-faire et en anticipant les besoins et les tendances.

Sophie de Courtivron



Laurent Belet
Président de la FFPMI

« Nous avons beaucoup de métiers en un, et il nous faut faire comprendre cela au Gouvernement ; certains sont très spécifiques : photographie de bijoux, de voitures, suivi de chantier... »

Laurent Belet, photographe à Toulouse et président de la FFPMI (Fédération française de la photographie et des métiers de l'image) a une activité répartie entre son studio photo et un local commercial. 5 % des adhérents de la FFPMI (qui sont environ 800) ont ainsi la double casquette photo/commerce. Le reste, ce sont 95 % d'artisans, « des indépendants qui font de la photo sociale, de sport, d'événements (mariages, concerts...), d'identité, de famille ou d'entreprise, résume le professionnel. Certains ont ainsi perdu l'intégralité de leur chiffre d'affaires pendant la crise ».

EFFICACITÉ SANS FILTRE

Grâce à la démarche immédiate de Laurent Belet auprès d'Alain Griset, ministre délégué chargé des Petites et Moyennes Entreprises, « la photographie a été intégrée à la catégorie "événementiel" (secteur S1) dès mars 2020 et jusqu'en juin 2021 ». Soit des aides et un soutien optimums. La profession a aussi mis en place très rapidement un « Guide de bonnes pratiques sanitaires en prévention de la Covid-19 », très remarqué, avec un protocole précis à appliquer pour les photographes de studio. De plus, avant le Gouvernement, « nous avons mis en place un prêt à taux zéro pour

les photographes qui le demandaient (1 500 €) ». Et puis les équipes se sont mobilisées pour répondre aux questions, ont mis en place des « mini-talks » à succès (réunions de 2 heures sur Internet), tous les lundis, pour remotiver adhérents et non-adhérents...

UNE VISION PANORAMIQUE

La défense de la profession fait partie des axes de travail de la fédération ; elle combat notamment le travail et les concours illégaux. « Les grosses plateformes qui proposent des photos à bas prix paupérisent le métier de photographe ; elles acceptent des amateurs non déclarés. Nous contactons leurs services juridiques. » L'avenir du métier est une préoccupation majeure. « Nous avons eu plus de 4 000 réponses à notre enquête sur ce qu'attendent les photographes de leur métier. Notre but est de rassembler ! » L'élaboration de plusieurs qualifications en adéquation avec les tendances actuelles est en cours (2021-2022) : la photo de nouveau-nés, par exemple, requiert des compétences annexes (hygiène, manipulation...). « L'État est demandeur. Cela enrichirait le métier, précise Laurent Belet. Nos professions sont essentielles, nous faisons partie de la mémoire du public. »



© WILLIAM MOUREAUX

metiersdelimage.fr



« Là où vous ne voyez qu'une feuille blanche, je vois ma progression d'une année à l'autre. Le washi est l'apprentissage de toute une vie. »

L'ART DÉLICAT DU PAPIER JAPON

BENOÎT DUDOGNON ET STÉPHANIE ALLARD - ATELIER PAPETIER

Le secret de fabrication du papier Japon (washi) se transmet depuis des siècles, uniquement au pays du Soleil-Levant. Sa maîtrise réclame patience et instinct, l'approvisionnement des richesses de la nature, des aléas de la météo. Benoît Dudognon a entrepris ce voyage auprès de maîtres japonais : sans avoir les mots, se contentant des émotions et des gestes. Il détient désormais ce savoir-faire unique en Europe, reconnu au Patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.

Julie Clessienne

C'ÉTAIT ÉCRIT ...

Année du Bac, Limoges. Benoît Dudognon se découvre une fibre pour le papier en visitant une usine de la région.

S'ouvre pour lui le premier chapitre de sa vie dans l'industrie papetière : un BTS suivi de dix ans d'expérience...

Alors installé à Arles, il se forme à la restauration de livres anciens dont certains en papier Japon, ou « washi ».

Piqué par la curiosité, sa compagne, Stéphanie Allard, alors chargée de suivis scientifiques pour les Parcs nationaux, lui confirme que le kozo (ou arbre à papier), qui sert à sa fabrication, est légion dans le Sud. Les planètes sont désormais alignées. Benoît peut entamer un second chapitre...



APPRENTISSAGE EN DEUX VOLETS

Le Japon compte encore 200 papetiers, contre 66 000 il y a cent ans ! En 2010, Benoît part auprès de quatre d'entre eux, pour un an. « Ils ont dû demander une autorisation au ministère de la Culture pour former un étranger ! »

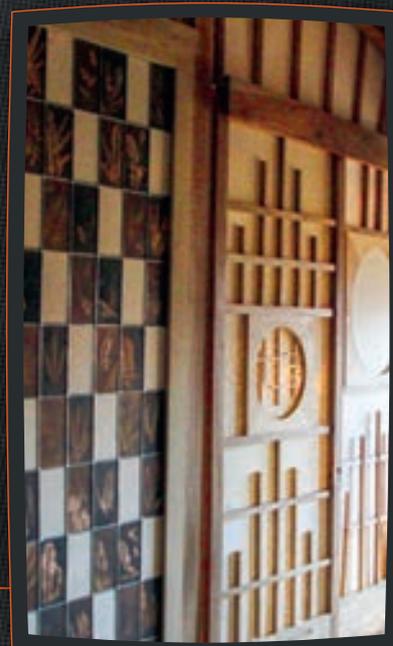
La catastrophe de Fukushima le coupe en plein élan, l'obligeant à rentrer en France et à scinder son apprentissage. « J'en ai profité pour mettre en place mon atelier, faire ma première récolte et... constater mes lacunes ! »

Grande connaisseuse des plantes, sa compagne Stéphanie est du voyage comme du projet, se spécialisant dans le façonnage et la transformation.



SE PLIER EN QUATRE

Dire que la matière première ne lui coûte « rien » serait un raccourci facile! « *Le kozo est une plante invasive. Les propriétaires de terrains, particuliers ou municipalités, sont en général ravis qu'on les en débarrasse!* » La récolte se fait en hiver. S'ensuit un travail fastidieux pour extraire l'écorce, « *la première peau de la branche* », la blanchir « *grâce au travail combiné du soleil et de la lune* », la gratter au couteau, l'attendrir en la cuisant, enlever les impuretés à la main, la battre une demi-journée, la transformer en pâte, l'aplatir dans un tamis et, enfin, « *travailler par vague, avec de l'eau de source, pour orienter les fibres et assurer la résistance unique de ce papier* ».



INSCRIRE LE WASHI DANS L'AVENIR

Percer les secrets du washi a demandé six mois d'adaptation à Benoît. « *Suivre la recette ne suffit pas. Il faut appréhender le bruit de l'eau dans le tamis, la nature de l'eau elle-même, le climat...* » Comme le vin, le washi est propre à un terroir. Celui du papetier limougeaud est désormais reconnu par ses pairs, « *mais je n'ai pas le droit de former à mon tour!** Les Japonais voient ce savoir-faire comme un art précieux du passé. Charge à moi de m'extraire du folklore et de faire pénétrer le washi là où il n'est pas encore attendu et utilisé. Et d'en faire un produit d'avenir! »

* Benoît Dudognon est en lien constant avec le Consulat du Japon à Marseille. Il est soumis au secret et ne doit rien divulguer de la fabrication du washi.



UN PAPIER PAS CLICHÉ

Sa résistance, son toucher soyeux, sa transparence et son homogénéité font du washi un papier unique prisé par les architectes d'intérieur (papier peint, cloison...), les designers (luminaires, mobilier...), les professionnels de la mode et, bien sûr, de l'édition. L'achat d'une imprimante à jet d'encre a aussi décuplé les opportunités avec le milieu de la photographie. « *Notre papier écologique est parfaitement dans l'air du temps. Il nous a fallu dix ans pour le faire et commencer à avoir des retombées grâce aux articles de presse qui nous sont consacrés.* »

www.atelierpapetier.com +

NOTIONS CLÉS

EAU

Créée à Arles, l'entreprise a déménagé récemment à Salasc, reconnue pour la qualité de son eau de source. « *Un droit d'eau passe devant et derrière la maison: une situation exceptionnelle pour notre activité.* »

PRIX

Le papetier travaille uniquement à la commande, pour ne pas gaspiller cette matière haut de gamme et si fastidieuse à produire. Comptez entre 24 et 30 € la feuille de 1 m X 66 cm.

CONCOURS

L'Atelier Papetier a été récompensé lors des Prix de la Nuit du livre (2015 et 2018), distingué par l'Unesco pour son papier d'origine 100 % naturelle et utilisant des plantes invasives (2015) et désigné lauréat du Concours *Maisons Côté Sud*, catégorie « Jeune Créateur » (2019).

▼ L'atelier d'Arnaud Pereira. Ici, un travail sur la reproduction à l'identique des mosaïques de la piscine Molitor pour l'entreprise Boisseleau (fournisseur et fabrication partielle des mosaïques, poseur et adjudicateur du marché), en 2014.



© CUY VIVIEN

Travailler dans un environnement hors du commun peut être source d'inspiration ou l'occasion de se démarquer et de faire partager une expérience nouvelle à ses clients. Rencontre avec un sculpteur et un céramiste qui ont choisi un moulin et une grotte comme atelier, et un coiffeur qui a transformé un appartement ancien en salon de coiffure barbier. Isabelle Flayeux



DES CONTRAINTES INHÉRENTES AU LIEU

Avoir des locaux atypiques pose parfois des difficultés en matière d'aménagement. La percée d'un conduit en façade lui ayant été refusée, **ARNAUD PEREIRA** a abandonné l'idée d'installer un poêle à bois dans son atelier, qui par ailleurs ne dispose pas de l'eau courante. La configuration des lieux du moulin d'**ANTONIN MARTINEAU** (marches à différents endroits sur le premier niveau) empêche l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR). Confronté à la même problématique d'accessibilité dans un bâtiment classé, **JIMMY WEIL** a obtenu une dérogation et la possibilité de signer le bail commercial à la condition de proposer sur demande un service à domicile aux PMR.

ARNAUD PEREIRA, MOSAÏSTE

LA MAGIE D'UNE GROTTTE TROGLODYTIQUE

Bénéficiant d'une vue incomparable sur la vallée et les méandres de la Seine, l'atelier taillé dans la craie du mosaïste Arnaud Pereira se situe en pleine nature, non loin de l'un des plus beaux villages de France. « J'ai découvert les falaises et les lieux troglodytiques de La Roche-Guyon (95) à l'occasion de déplacements réguliers vers Paris. En 2008, j'ai eu l'opportunité d'acheter la bove (excavations de falaises crayeuses de la Seine, NDLR) d'un artisan stucateur plâtrier, un bel espace de 100 m² et pas moins de sept mètres sous plafond. » Les démarches obligatoires et les contraintes de la cavité n'ont pas entamé l'enthousiasme de l'artisan au savoir-faire renommé, qui restaure des mosaïques anciennes ou les crée pour de la décoration. « Au milieu de monuments inscrits et classés, d'espaces protégés, j'ai été obligé de déposer deux déclarations préalables de travaux et de m'adapter. Il me tient à cœur de rester dans cette grotte atypique. D'autant plus que mon atelier suscite la curiosité. La partie artistique de mon métier me demande aussi d'être dans un endroit qui me convient. » Pose de prises électriques, intégration de spots, plancher surélevé, création d'une mezzanine... ici, l'aménagement intérieur est perpétuel, dans le plus grand respect du bâti. « J'ai gardé les parois et le plafond en brut de creusement, les coups de piolet sont encore visibles. C'est aussi important d'un point de vue esthétique qu'hygrométrique. »

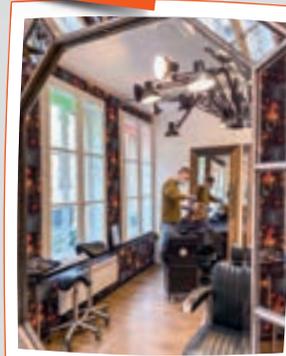
JIMMY WEIL, COIFFEUR-BARBIER UN APPARTEMENT AU DÉCOR DESIGN ET RÉTRO

Seuls quelques fanions en façade et une potence discrète signalent la présence d'un salon de coiffure barbier au premier étage d'un immeuble classé du centre-ville de Metz (57). Depuis 2014, une clientèle fidèle de tout âge vit avec Jimmy Weil une expérience unique et décalée. « *S'installer dans un appartement permet de créer un lieu intimiste et de s'amuser côté décoration sans avoir les badauds le nez collé aux fenêtres, ce qui est gênant quand on se fait coiffer.* » Pour finaliser son projet, l'artisan de 38 ans a réalisé deux mois de travaux, et fait des concessions. « *L'appartement étant classé, il est impossible de modifier la distribution des pièces. J'ai rénové avec mon entourage et fait appel à des professionnels pour la plomberie et l'électricité.* » On entre chez Rétrospective un peu comme chez un ami. Il faut sonner en bas, attendre l'ouverture de la porte et emprunter l'escalier en bois en colimaçon surmonté d'une verrière. À l'entrée du salon, trois lustres en cristal surplombent l'ancienne table de campagne noire autour de laquelle chacun s'installe pour attendre son tour. « *Au début, les clients pensaient que j'habitais ici. Même si l'ambiance est décontractée, parfois rythmée par des mini-concerts, nous restons professionnels. Dans cet univers vintage, composé d'objets et de meubles chinés et retapés, j'organise aussi des expositions-ventes d'œuvres d'artistes locaux.* »



📍 Rétrospective-Appartement-Coiffeur

DR



ANTONIN MARTINEAU, SCULPTEUR SUR BOIS

LE CHARME DE LA VIEILLE PIERRE

Antonin Martineau crée des sculptures statuariques et ornementales en tilleul, en noyer et en chêne. C'est dans l'ancien moulin à eau de Neuillé (49) que le diplômé de l'école Boulle, formé au statuaire en Italie, a choisi de poser son établi et ses machines à bois. « *Je partage les trois niveaux de cet espace avec mon épouse céramiste. À la recherche d'une maison et d'un atelier, nous avons tout de suite perçu le potentiel de ce bâtiment du XVII^e siècle, même si seuls les murs, le toit et les mécanismes subsistaient.* » À l'installation du couple en 2016, une dépendance attenante au moulin, fait office d'habitation et d'atelier. « *Avec beaucoup d'énergie et peu d'économie, nous avons mené les travaux nous-mêmes au fur et à mesure, et exploré d'autres savoir-faire.* » Avec sa compagne, l'artisan de 29 ans, MOF depuis 2019, a mis trois ans pour transformer l'édifice non classé, aux murs en moellons de tuffeau épais de 80 cm, en lieu de travail chaleureux et authentique. « *Nous avons souhaité conserver l'esprit de l'époque. Le mécanisme semi-enterré est toujours au rez-de-chaussée. Ouvert sur deux énormes meules aménagées en espace d'exposition, l'atelier occupe 80 m² du premier niveau. L'ancienne chambre du meunier est devenue un espace de moulage commun. L'espace sous les rampants est dédié au travail de la terre et de la porcelaine. Il abrite également un bureau et un espace de stockage.* »



antoninmartineau.com

DR

WILLIAM KOEBERLÉ

« IL FAUT TOUJOURS GARDER LE LIEN AVEC LE CLIENT »

La crise sanitaire met le commerce à rude épreuve. Si le commerce « physique » reste plébiscité, il doit être renforcé par une stratégie digitale adaptée à la clientèle et opérationnelle en cas de fermeture. Le président du Conseil du commerce de France (CCDF) nous aide à mieux appréhender la complexité du présent, et l'avenir.

Propos recueillis par Sophie de Courtivron

QUEL EST L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LE COMMERCE DEPUIS MARS 2020 ?

Le Conseil du commerce de France représente 70 % des emplois d'un secteur dans lequel travaillent 3,5 millions de personnes. L'alimentaire n'a jamais fermé, l'équipement de la maison n'a grosso modo pas perdu de chiffre d'affaires, mais l'équipement de la personne a vraiment souffert (textile, chaussure, bijouterie...). Les endroits où il n'y a plus de touristes sont en difficulté. Les commerçants ont montré leur discipline depuis le début (gestes et mesures barrières). Le commerce mérite de rester ouvert. Le premier confinement a été révélateur de l'importance de la digitalisation; la vraie leçon de la Covid, c'est que le commerce est devenu omnicanal*.

COMMENT GÉRER LA PARTIE « DIGITAL » ?

D'abord, je dirais qu'il ne faut pas opposer digital et magasin physique: ils sont complémentaires. 70 % des clients de parfumerie sélective vont d'abord sur Internet avant de se rendre au magasin, y compris les clients réguliers! Le client s'informe via les outils digitaux: il doit donc en priorité trouver sur le net horaires, localisation, promotions, prix... Si vous avez mis ces éléments à disposition, je vous conseille alors de faire du *click & collect*. Cela peut d'ailleurs être une simple information envoyée par téléphone ou e-mail (« *Je vous le mets de côté* »). Après seulement,

posez-vous la question de savoir si vos produits valent la peine d'être vendus sur Internet. Si vous pensez rejoindre une plateforme, prenez en considération qu'il faut toujours garder le lien avec le client; sans ce lien, vous ne faites plus votre métier de commerçant.

QUELS SONT LES ATOUTS DU COMMERCE PHYSIQUE ?

En moyenne, plus de 80 % du CA se fait encore dans nos commerces physiques (habillement, parfums...). Les clients veulent voir les produits, discuter, être conseillés. Le commerçant est là pour ça. Le web doit permettre de supprimer les « irritants » (passer à la caisse, attendre...) et de prendre du temps dans le magasin.

COMMENT VOYEZ-VOUS LE COMMERCE DE DEMAIN ?

Je vois deux axes de changement. D'abord, le rôle de conseil du commerçant prend de plus en plus d'importance: le client veut des informations sur la composition des produits, etc. Ensuite, les indépendants devront trouver des schémas pour mutualiser un certain nombre de choses et avoir ainsi les mêmes moyens que les « grands ». Mais attention, tout cela n'est possible que quand les règles du jeu sont équitables; ce n'est pas normal qu'un petit commerce dans un village ait un pourcentage plus élevé de taxes à payer qu'une plateforme internationale!

* Fait que l'entreprise utilise plusieurs canaux de distribution, indépendamment ou en complémentarité les uns des autres.



BIOGRAPHIE

1956

Naissance à Constance (Allemagne).

2008

Président du groupe Marionnaud, jusqu'en 2014.

2011

Président de la Fédération française de la parfumerie sélective (FFPS).

2015

Président de la Fédération européenne des parfumeurs détaillants (FEPD).

2016

Président du Conseil du commerce de France (CCDF), qui regroupe une trentaine de fédérations professionnelles et représente le commerce dans sa diversité (indépendants, franchisés, grande distribution...).



VOTRE CONCESSION
ETOILE PRO NANTES
EST CENTRE D'ESSAIS
UTILITAIRES ÉLECTRIQUES
DU 20 AU 23 AVRIL 2021

Réservez votre essai
en scannant le QR Code



Êtes-vous #eReady ?



RN 165 La Maison Neuve, 44360 Vigneux-De-Bretagne
02 40 57 30 00
www.bpmgroup.fr

Mercedes-Benz



eReady = prêt pour l'électrique. Consommations d'énergie électriques du eVito en Wh/km : de 268 à 296 (WLTP). Émissions de CO2 en g/km : 0. Autonomie électrique : de 137 à 150 km (WLTP). Consommations d'énergie électriques du eSprinter en Wh/km : de 341 à 349 (WLTP). Émissions de CO2 en g/km : 0. Autonomie électrique : de 119 à 157 km (WLTP). Nouvel EQV : Consommations d'énergie électriques en kWh/100 km : de 28.3 à 28.5 (WLTP). Émissions de CO2 en g/km : 0. Autonomie électrique : de 351 (XL) à 353 (LG) km (WLTP). *L'autonomie réelle dépend de la configuration du véhicule, du style de conduite du conducteur, des conditions de circulation, des conditions météorologiques, de l'ancienneté et de l'état de la batterie, de l'utilisation du système de climatisation ou de chauffage, etc, et peut par conséquent présenter des différences. **Via une borne de recharge rapide. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO2, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. Modèle de borne de recharge non disponible pour la France. Mercedes-Benz : marques déposées de Daimler AG, Stuttgart, Allemagne. Mercedes-Benz France, SAS au capital de 75 516 000 € - 7 avenue Nicéphore Niépce, 78180 Montigny-Le-Bretonneux. RCS Versailles 622 044 287.

VOUS SOUHAITEZ RECRUTER UN JEUNE



CONNECTEZ-VOUS AUJOURD'HUI SUR LE BON RÉSEAU.

La plateforme qui vous met en relation avec les jeunes en recherche d'apprentissage et d'emploi dans votre région.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

youzful-by-ca.fr



Le site www.youzful-by-ca.fr est édité par Crédit Agricole E-Immobilier, groupement d'intérêt économique - Siège social : 48, rue La Boétie, 75008 Paris - 790 054 811 RCS Paris - Intermédiaire en opérations de banque et services de paiement, n° Orias 13 006 097. Accès gratuit au site, hors coût du fournisseur d'accès. 02/2021 - Édité par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit dont le siège social est Route de Paris 44949 Nantes Cedex 9, immatriculée au RCS de Nantes sous le n°440 242 469, numéro TVA FR 57 440 242 469, Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des intermédiaires en Assurance sous le n°07 023 954 - COM - 03/2021 - Crédit photo : Getty Images



OPTEZ POUR PAY PRO, LA SOLUTION SÉCURISÉE DE PAIEMENT EN LIGNE POUR VOS CLIENTS.

MISE EN PLACE SIMPLE ET RAPIDE • GAIN DE TEMPS POUR VOS ENCAISSEMENTS

Crédit  Mutuel